



Rapport annuel
2011

BANQUE COURTOIS



SOMMAIRE

BANQUE COURTOIS

RAPPORT DU DIRECTOIRE

1. CONTEXTE 2011.....	6
2. L'ACTIVITÉ COMMERCIALE 2011.....	8
3. LES RESSOURCES HUMAINES.....	13
4. LES RESULTATS.....	14
5. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2012.....	21
6. INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES.....	22
7. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT.....	23
8. ACTIONNARIAT ET ÉVOLUTION DES DIVIDENDES.....	24
9. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX.....	25
10. RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....	27

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	28
--	----

COMPTES SOCIAUX	29
-----------------------	----

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT	33
--	----

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	58
---	----



■ LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président	• Vincent TAUPIN
Vice-Président	• Thierry LUCAS
Membres	• Emmanuel BARTHELEMY
	• Etienne BARES
	• René BOUSCATEL
	• Jean-Pierre ARMAND
	• Alain DI CRESCENZO
	• Jacques-François GUIRAUD
	• CRÉDIT DU NORD, représenté par Philippe LAINEY

Commissaires aux Comptes

Titulaires	• Deloitte et Associés
	• Exco Fiduciaire du Sud-Ouest
Suppléants	• André DAÏDÉ
	• Société B.E.A.S.

■ LE DIRECTOIRE

Président	• Francis MOLINO
Vice-Président	• Benoît VANDERMARCO

■ LE COMITÉ DE DIRECTION

- Jean-Yves BARDONNEAU
- Franck BEASSE
- Jean Luc BURRIEL
- Jean DELBERT
- Pascal DOUSSET
- Alain FABRE
- Christian FRAISSE
- Pierre GAVALDA
- Nicolas GAY
- Michel de LAVEAUCOUPET
- Corine PEYRONNE
- Christian RAPOSO
- Philippe ROUCH
- Marie-Claude VINCENT

BANQUE COURTOIS

Siège Social : 33, rue de Rémusat à Toulouse — 31000



**ASSEMBLEE GENERALE
DU 5 AVRIL 2012**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la Loi et à nos Statuts, nous vous avons réunis, ce jour, en Assemblée Générale pour vous rendre compte de l'activité de votre Banque au cours de l'exercice écoulé et soumettre à votre approbation les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

RAPPORT DU DIRECTOIRE

1. CONTEXTE 2011

► CONJONCTURE

Une croissance économique fragile en Europe sur fond de crise de la dette

L'année 2011 aura connu deux phases.

La première, jusqu'en juillet, a confirmé la reprise de la croissance en Europe avec toutefois l'annonce de plans de rigueur dans les pays les plus fragiles.

Les pays émergents et en particulier l'Asie affichaient une croissance vigoureuse tandis que l'économie américaine continuait de pâtir d'un marché immobilier toujours convalescent.

La deuxième phase, à partir d'août, a été marquée par l'abaissement de la note des Etats-Unis suivie par une défiance généralisée vis-à-vis des politiques budgétaires des pays de la zone euro à l'exception de l'Allemagne.

Cette situation a conduit plusieurs pays européens, dont la France, à annoncer à nouveau des plans de rigueur dans un contexte économique plus fragile.

Le secteur bancaire pour sa part a connu une nouvelle crise de liquidité en fin d'année, ce qui a conduit la BCE à prendre des mesures adaptées et les établissements bancaires, dont le Crédit du Nord et ses filiales, à engager des opérations de monétarisation de créances afin de les rendre éligibles au financement BCE.

L'année 2011 aura été généralement très active en matière de politique monétaire : la BCE a relevé son principal taux directeur à deux reprises sur la première moitié de l'année sous la pression inflationniste ; elle l'a baissé par deux fois fin 2011 suite à la crise de l'été, pour atteindre 1%.

La politique monétaire des Etats-Unis est restée pour sa part accommodante avec des taux d'intérêt maintenus à 0,25%.

Les taux des emprunts d'Etat sont restés relativement bas en France, l'OAT 10 ans affichant un rendement de 3,15% à fin 2011.

En France, la croissance aura été en dents de scie avec un premier et un troisième trimestre légèrement positifs tandis que les deuxième et quatrième trimestres affichaient une baisse.

Le marché de l'immobilier est demeuré tonique jusqu'au troisième trimestre dans un contexte de taux toujours bas.

Le front de l'emploi s'est pour sa part détérioré avec un taux de chômage en nette augmentation par rapport à 2010, à 9,7%.

Après avoir légèrement monté au 1^{er} semestre, les indices boursiers ont fortement chuté à partir d'août 2011 sur fonds de crise de la dette souveraine européenne.

En France, le CAC 40 clôturait à 3160 points le 31 décembre 2011, en baisse de -17% par rapport au 31 décembre 2010.

► LA BANQUE COURTOIS EN 2011

Dans un environnement économique en demi-teinte, la Banque Courtois affiche en 2011 une bonne dynamique de croissance de son activité et de ses résultats.

La progression du PNB, l'évolution des charges et la diminution du coût du risque entraînent une hausse de 8,8% du résultat d'exploitation.

Le Produit Net Bancaire de la Banque Courtois s'élève à 171,8 M€ et intègre les dotations ou reprises de provisions sur les engagements en matière d'épargne logement (rémunération des PEL, taux des prêts PEL ou CEL).

Retraité de cet élément le PNB 2011 affiche une progression de 5,8% par rapport à 2010.

La significative croissance de la marge sur les dépôts bancaires, liée à la progression des encours, a notamment permis de compenser, d'une part la dégradation des commissions sur les produits financiers tels que les OPCVM, et d'autre part le renchérissement des coûts de refinancement.

Les frais généraux sont marqués par une facturation plus complète des frais de groupe, ce qui explique la progression de 7,9% des charges d'exploitation. A contrario la notification définitive du contrôle fiscal entraîne une reprise partielle du provisionnement de 2010.

Le Résultat Brut d'Exploitation est alors en progression de 4,5%

Après déduction des charges de risque et d'impôt sur les sociétés, le Résultat Net de la Banque Courtois s'élève à 39,7 M€ en 2011, soit une progression de 12,7%

En 2011 la Banque Courtois a été associée au projet d'intégration de la SMC au sein du Groupe Crédit du Nord, avec la nomination d'un coordonateur et la tenue d'un Comité de projet mensuel.

La redéfinition des périmètres des filiales du groupe Crédit du Nord doit en effet conduire à l'apport à la Banque Courtois des agences SMC de l'Aude et des Pyrénées Orientales en avril 2012 et à l'apport à la SMC des agences Courtois de l'Hérault en octobre 2012.

Les problématiques humaines, commerciales, financières et logistiques du projet ont fait l'objet d'études tout au long de l'année 2011.

Dans ce cadre, l'agence de Perpignan Bardou Job a été entièrement rénovée afin de rendre possible l'accueil de nouveaux collaborateurs.

A Toulouse, la planification d'importants travaux électriques dans les divers bâtiments du siège de la banque, rue de Rémusat, a entraîné le déménagement d'une grande partie des collaborateurs dans des locaux temporaires, boulevard de la Marquette.

Accompagnant la dynamique de l'agglomération bordelaise, une deuxième agence a été ouverte à la clientèle à Mérignac Centre en décembre 2011.

Sur le plan commercial, l'enrichissement de l'offre Multicanal permet maintenant aux clients particuliers de gérer en ligne les bénéficiaires de leurs virements.

Les professionnels et les entreprises disposent quant à eux de nouveaux sites Internet plus ergonomiques permettant de gérer les virements domestiques et de visualiser les chèques impayés.

La stratégie de proximité et de satisfaction de la clientèle, et la recherche d'un haut niveau de professionnalisme des collaborateurs, ont permis la poursuite du développement des Fonds de commerce et du PNB qui se constate sur tous les marchés.

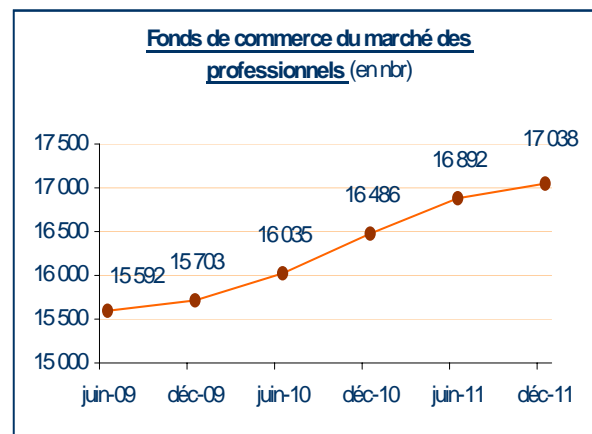
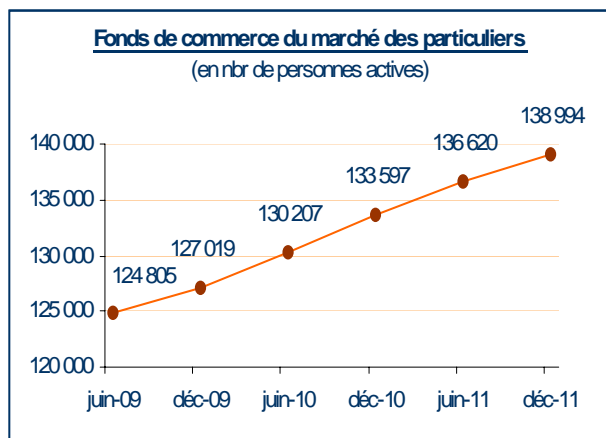
La Banque Courtois est particulièrement présente auprès des professionnels et des entreprises régionales en matière de financements, de gestion des mouvements, de placements de trésorerie ou d'opérations de fusion-acquisition.

Enfin, pour les opérations patrimoniales, une deuxième compétence de banquier privé est dorénavant proposée à Bordeaux par la Banque Courtois.

2. L'ACTIVITE COMMERCIALE

► LE DEVELOPPEMENT DU FONDS DE COMMERCE

Le fonds de commerce de la Banque Courtois connaît une croissance positive sur l'ensemble de ses marchés : particuliers, professionnels et entreprises, ce malgré un contexte économique difficile.



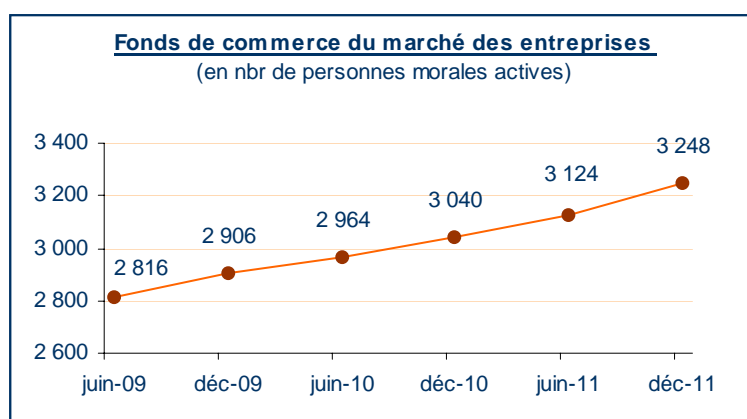
11 226 clients particuliers ont rejoint la Banque Courtois en 2011, entraînant une hausse de 4% du fonds de commerce par rapport à décembre 2010.

La progression a été plus tonique sur la première partie de l'année, soutenue par la bonne production de crédits immobiliers.

La recommandation est un vecteur de croissance important, c'est pourquoi la Banque Courtois s'attache particulièrement et ce depuis de nombreuses années à la satisfaction de ses clients.

Le marché des professionnels connaît également une croissance à deux vitesses, plus marquée sur le premier semestre.

Le fonds de commerce progresse de 3,3% avec 1 529 nouveaux clients conquis notamment grâce à une offre différenciée selon l'activité, ainsi qu'à une grande proximité dans la relation client.



L'année 2011 se traduit par une très belle conquête sur le marché des entreprises ; avec 208 entreprises actives supplémentaires, la croissance est de +6.8% (avec une accélération sur le second semestre).

Une nouvelle fois notre relationnel, ainsi qu'une satisfaction forte nous ont permis d'accroître notre positionnement sur ce marché.

Enfin, la Banque Courtois poursuit sa conquête sur le marché des institutionnels grâce à son expertise en gestion des flux et en gestion d'actifs.

► LES PRODUITS ET LES SERVICES

De nouveaux produits et services ont été proposés ou améliorés en 2011.

Sur le marché des particuliers, la commercialisation du produit garanti « Etoile PEA Octobre 2019 » souscrit à hauteur de 2.2M€, permet à nos clients de diversifier leur épargne tout en bénéficiant d'une garantie de capital à l'échéance.

La carte débit-crédit offre la possibilité d'effectuer des paiements ou des retraits, soit au comptant, soit à crédit.

Le lancement du contrat Facilinvest sur le marché des professionnels, permet de disposer d'une enveloppe de crédit renouvelable, facilement et rapidement utilisable.

Notre gamme de prévoyance est enrichie avec le contrat Antarius Compétence destiné à la protection des hommes clés de l'entreprise.

Des émissions de BMTN structurés à hauteur de 37M€ ont permis aux clients Entreprises, Institutionnels et Professionnels d'optimiser le rendement de leurs placements tout en bénéficiant d'une garantie totale de capital à l'échéance.

La mise en avant de nos compétences et solutions en matière de couverture du risque de taux permet à nos clients entreprises de protéger leurs charges financières contre les fluctuations des marchés.

► LES CREDITS

Après une année 2010 caractérisée par une progression exceptionnelle d'octroi de prêts immobiliers, l'année 2011 a encore enregistré 471 M€ de financements dans ce domaine.

L'encours de crédit à l'habitat progresse de 18%, et contribue ainsi largement à la hausse de nos encours de crédits (+11.6%).

La production de crédits à la consommation est en légère hausse (+0.85%) et participe à la croissance de l'encours de prêts personnels de 2.8%.

Ce mode de financement a été privilégié par rapport aux crédits renouvelables qui voient leur encours baisser de 0.6% cette année.

Le contexte économique difficile explique pour sa part un recul des encours de créances commerciales.

A contrario, la production est restée soutenue dans le domaine des crédits d'investissement à moyen et long terme, la Banque Courtois restant un acteur bien impliqué dans le développement des PME régionales.

La Banque Courtois a notamment maintenu une activité significative de financement des professionnels de l'immobilier (promoteurs, lotisseurs, marchands de bien).

<i>Encours moyens annuels M€</i>	Encours	Encours	Evolution
	2010	2011	2011/2010
Comptes débiteurs	139.6	128.39	-13.1%
Créances commerciales	84.4	82.9	-1.8%
Court terme et Trésorerie	86.6	99.5	+14.9%
Moyen et Long terme Equipement	701.9	739.7	+5.4%
Crédits revolving	24.6	24.5	-0.6%
Prêts Personnels	143.8	147.9	+2.8%
Crédits à l'habitat	1490.3	1758.4	+18.0%
Autres crédits (dont contentieux)	46.9	52.0	+10.9%
TOTAL	2718.1	3033.3	+11.6%

► LES DEPOTS ET L'EPARGNE

Le total des dépôts progresse de 15% et poursuit ce qui a été amorcé en 2010.

Le taux de rémunération du Livret A, augmenté à deux reprises cette année, a favorisé la collecte d'épargne liquide (la conservation sur ce support progresse de 37.3%).

D'autre part, le contexte boursier très mouvementé a contribué à la hausse des dépôts bilantiels.

On note aussi une forte implication de la force commerciale dans les relations clientèle, favorisant ainsi la croissance des dépôts à vue.

Enfin, la rémunération peu attractive des placements de trésorerie participe également à la hausse de 10% de l'encours des dépôts à vue sur le marché des entreprises.

<i>Encours moyens annuels M€</i>	Encours	Encours	Evolution
	2010	2011	2011/2010
D.A.V. Particuliers N/R	447.1	479.1	+7.2%
D.A.V. Entreprises N/R	553	608.5	+10.0%
D.A.V. rémunérés	35.9	34	-5.3%
Dépôts à Vue	1036	1121.6	+8.3%
C.E.R.S. liquides (hors CEL)	522	631.5	+21.0%
P.E.P.	3.7	2.6	-28.1%
Epargne Logement	145.5	151.1	+3.8%
Total C.E.R.S.	671.2	785.2	+17.0%
Autres dépôts (CAT, CD, BMTN, BMTN structurés...) (*)	200.6	287.9	+43.5%
Total des Dépôts	1907.7	2194.7	+15.0%

(*) A des fins d'analyse les BMTN structurés émis par le Crédit du Nord mais commercialisés par la Banque Courtois sont ici intégrés à l'encours des dépôts bilantiels de la banque.

► LE RATIO CREDITS SUR DEPOTS (LOAN TO DEPOSIT)

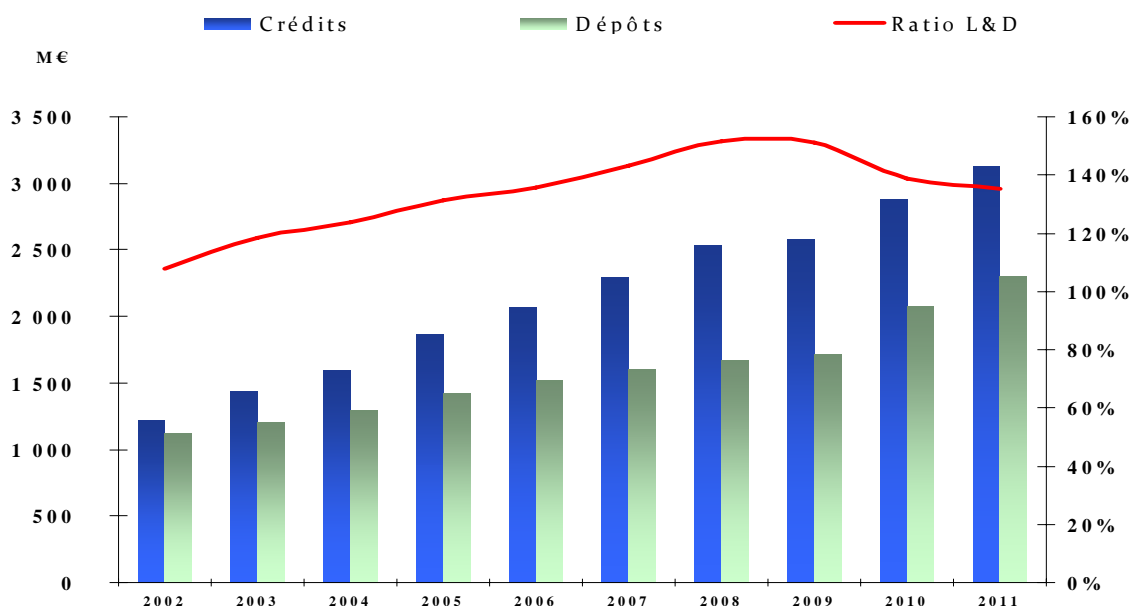
Le ratio poursuit la baisse entamée en 2010, en raison d'une croissance plus marquée des dépôts que celle des crédits ; il se situe à 135.4% en fin d'année (-3.2 pts).

Cette évolution se situe donc dans la droite lignée de ce qui a été amorcé en 2010 visant à réduire les besoins structurels de refinancement, notamment face aux incertitudes en matière de coût de liquidité.

CREDITS / DEPOTS (LOAN TO DEPOSIT) 135.43%

Crédits fin d'année : 3 120M€

(Dépôts fin d'année : 2 304M€)



► LA CONSERVATION

Le montant total de la conservation baisse de 7.1% cette année.

Le contexte boursier particulièrement incertain (le CAC 40 a perdu 17% sur l'année) et le niveau peu élevé des taux monétaires ont peu favorisé les placements sur les supports de type OPCVM, que ce soit à court ou long terme.

La conservation en assurance vie connaît quant à elle une hausse de 3.2%, la Banque Courtois ayant confirmé ses compétences en matière de conseil patrimonial ou en banque privée.

La banque a enfin poursuivi en 2011 la commercialisation de supports garantis permettant aux clients d'investir sur les marchés financiers sans prise de risque excessive.

En milliers d'Euros

	Encours déc.-10	Encours déc.-11	Evolution 2011/2010
Total de la Conservation	2 060 087	1 913 016	-7.1%
dont OPCVM CT	374 791	290 455	-22.5%
dont OPCVM MLT	201 648	156 765	-22.3%
dont conservation directe	328 683	273 354	-16.8%
dont assurance-vie	1 154 965	1 192 442	+3.2%

3. LES RESSOURCES HUMAINES

► LES EFFECTIFS

Au terme de l'année 2011, 736 personnes participent à l'effectif total de la Banque Courtois contre 726 en 2010. Le niveau de recrutement dans les métiers commerciaux s'est à nouveau accentué ; il correspond à la volonté d'harmoniser la force commerciale de la Banque Courtois avec ses effectifs.

Ainsi, durant l'année 2011, 64 collaborateurs nous ont rejoints en Contrat à Durée Indéterminée. L'intégration de jeunes en contrats d'apprentissage a été poursuivie. Ces formations financées par l'entreprise permettent aux jeunes en contrat d'apprentissage d'acquérir une première expérience professionnelle, et peuvent ainsi constituer pour la Banque Courtois un sourcing de qualité.

► LA FORMATION

C'est le développement des compétences et notre capacité à nous adapter aux changements économiques et mutations technologiques qui catalyseront notre compétitivité et notre performance, aussi, l'accompagnement des collaborateurs de la Banque Courtois prend une place majeure dans notre **politique de formation**.

Au cours de l'exercice 2011, les axes de formations ont répondu aux principaux objectifs suivants :

- Se recentrer sur l'importance des Ressources Humaines
- Intégrer les effets des nouvelles technologies
- Accompagner notre politique commerciale et financière pour soutenir l'effort de conquête et de développement du PNB notamment sur le marché des professionnels

La Banque Courtois, engagée dans **la voie de l'alternance** depuis de nombreuses années, a réaffirmé son engagement au cours de l'exercice 2011 en intégrant 23 nouveaux collaborateurs en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Différents partenariats pédagogiques avec notamment le Centre de Formation de la Profession Bancaire de Midi Pyrénées, l'Université de Toulouse Capitole et l'ESC de Toulouse ont été reconduits. La diversité de ces partenariats est de nature à accélérer la montée en puissance d'une formule de pré-recrutement qui est reconnue pour sa capacité à qualifier, à professionnaliser et à motiver les jeunes candidats qui le tentent.

Dan le cadre d'une **politique d'intégration en faveur des personnes en situation de handicap** détaillée dans notre Accord d'Entreprise, nous avons intégré trois collaborateurs dont deux en CDI et un en contrat en alternance (partenariat avec Handiformabanques).

4. LES RESULTATS

Les résultats présentés ci-après sont conformes aux règles comptables françaises. La Banque Courtois établit par ailleurs des comptes selon les normes IFRS aux fins de consolidation des résultats au sein du groupe Crédit du Nord et de suivi budgétaire.

Des éléments significatifs affectent la lisibilité de l'évolution du PNB et des frais généraux entre 2010 et 2011.

La réglementation relative à nos engagements en matière d'épargne logement nous a notamment conduits à effectuer une reprise de provisions de 260 K€ contre une dotation de 650 K€ en 2010.

D'autre part, la mise en œuvre à partir de juillet 2011 d'une répartition détaillée et complète des prestations du Groupe Crédit du Nord pour le compte des filiales a conduit à une augmentation significative des charges de groupe.

► LE PRODUIT NET BANCAIRE

Le PNB comptable 2011 de la Banque Courtois s'élève à 171,8 M€ contre 161,6 M€ en 2010. Retraitée des dotations ou reprises de provisions pour épargne logement, l'évolution économique du PNB est ainsi de +5,8%

Cette croissance est portée principalement par les progressions des encours de dépôts et de crédits qui entraînent des marges d'intérêts en nette hausse.

L'évolution des commissions marque au contraire un net ralentissement souffrant d'un environnement conjoncturel particulièrement défavorable.

<i>en k€</i>	Résultats	Résultats	<i>Evolution</i>
	31/12/10	31/12/11	2011/2010
Intérêts nets et RRD	92 657	101 575	9.6%
Commissions nettes	68 926	70 253	1.9%
dont Dotation/Reprise E.L.	-650	260	n.s.
Produit net bancaire	161 583	171 828	6.3%
PNB hors D/R E.L.	162 233	171 568	5.8%

🌐 Le PNB par marché

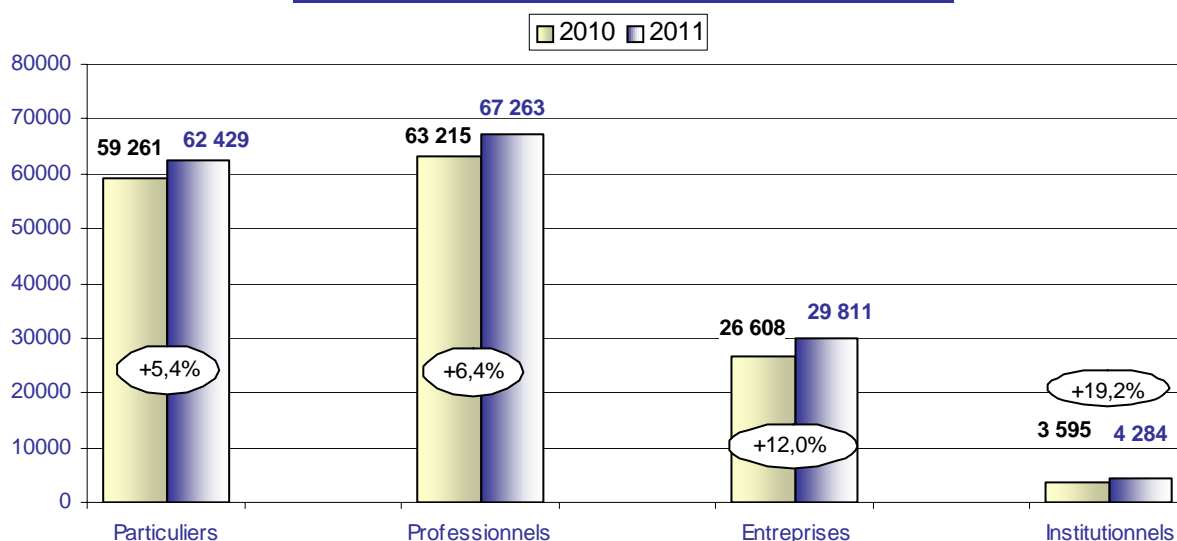
En 2011 l'évolution du PNB se retrouve sur les quatre marchés de la Banque Courtois.

Le marché des professionnels, toujours bien orienté, reste le principal contributeur au PNB de la banque (41%), immédiatement suivi par le marché des particuliers (38%).

Le marché des entreprises se distingue par une belle progression, avec notamment une reprise de l'activité sur le secteur des promoteurs en début d'année.

Le marché des institutionnels, enfin, bénéficie d'une bonne dynamique commerciale notamment en matière de gestion d'actifs.

Evolution du PNB analytique par marché en K€



📍 Les marges d'intérêts

La marge sur crédits affiche une évolution légèrement positive (+1,4%) grâce à la nette progression des encours (+11,6%) particulièrement marquée sur les crédits acquéreurs immobiliers mais également constatée sur les prêts personnels ou les crédits d'équipement. Seule la baisse des encours de comptes débiteurs tempère cette tendance.

A contrario, la baisse des taux de marge sur crédits, liée au contexte concurrentiel, vient compenser la hausse des volumes.

La contribution des intérêts sur crédits en contentieux est encore significative cette année (+0,4 M€)

La marge sur dépôts progresse nettement de 13,9% et constitue l'élément majeur de la croissance du PNB en 2011.

Alors que les taux de marge se sont légèrement érodés, les encours ont globalement progressé de 15,2%

Nous remarquons notamment l'évolution des encours de dépôts à vue qui reflète l'intensité des relations de la banque avec ses clients sur tous ses marchés.

De plus, le climat d'incertitude qui a affecté les marchés financiers, a favorisé les placements bancaires sécurisés tels que l'épargne réglementée ou les dépôts à terme.

La Gestion Actif-Passif du bilan de la banque (ALM) et la gestion de trésorerie affichent un résultat en retrait de 350 K€ en raison principalement de la forte hausse des coûts de refinancement réels sur le marché interbancaire (coût de la liquidité à court terme) durant le dernier trimestre.

La banque présentait toutefois un excédent de liquidité à long terme, qui a été minoré en souscrivant en juillet un BMTN 10 ans de 80 M€ auprès du Crédit du Nord.

On note également, en décembre 2011, la réalisation par le Groupe Crédit du Nord d'une opération de titrisation de créances immobilières contribuant à hauteur de 300 M€ au refinancement à 5 ans de la Banque Courtois.

Les commissions

Les commissions de service

Les commissions de service progressent en 2011 de +3,3% avec une évolution des commissions de mouvement (+4,9%) qui reflète la qualité de la relation qu'entretient la banque avec ses clients entreprises et professionnels.

Ceci est également confirmé par la reprise des commissions d'engagement (+24%) après une année 2010 difficile, alors que les commissions sur assurances lard (+15%) se présentent toujours comme un relais de croissance pour l'avenir.

A l'inverse, les commissions de dépassement ont encore marqué le pas (-2,7%) ainsi que les commissions télématiques (-18%) qui n'ont plus bénéficié de la facturation du service Internet aujourd'hui intégré dans l'offre packagée Norplus.

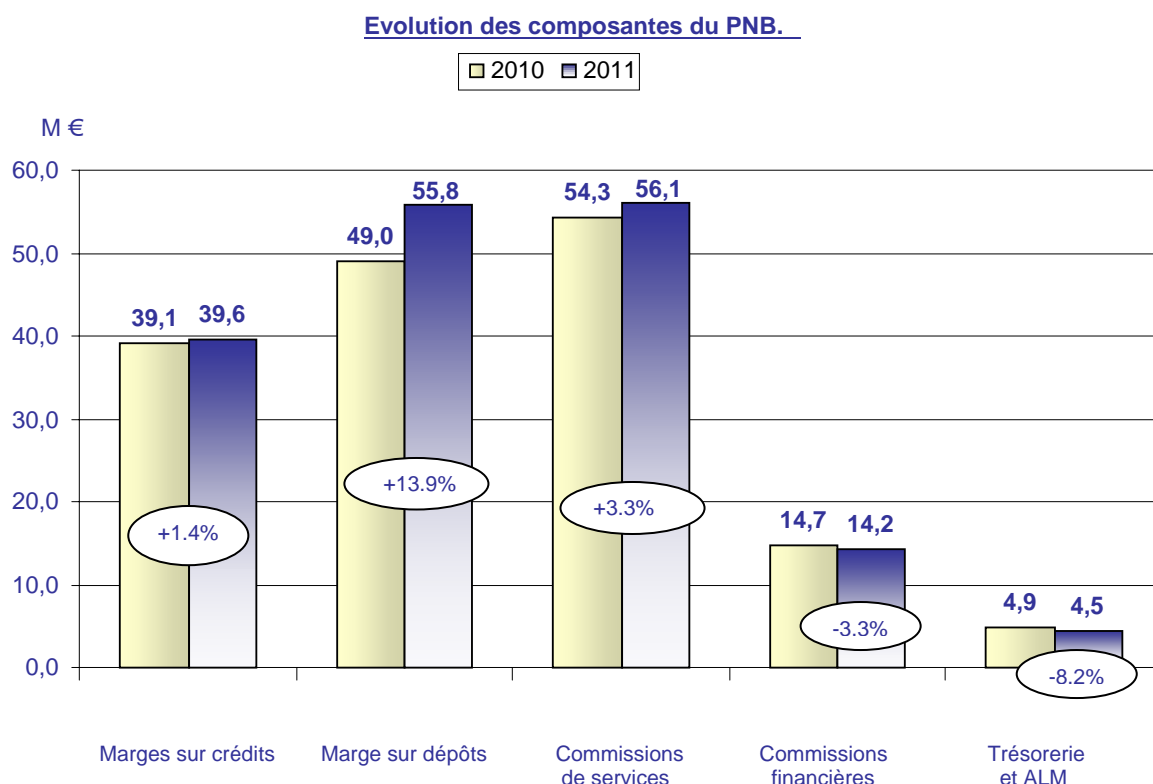
Les commissions financières

Les commissions financières, relativement stabilisées en 2010, ont à nouveau connu une baisse de -3,3% encore imputable aux OPCVM moyen ou long terme.

L'absence d'appétence pour ces produits et la baisse des marchés boursiers ont entraîné une diminution des encours et des commissions associées (-9%)

A contrario les placements en assurance-vie sont restés très toniques, contribuant à la progression des commissions de placement (+11%) et des commissions sur encours (+8%)

Analyse de l'évolution des principales composantes du PNB



Nota : suivant décomposition analytique

▶ LES CHARGES D'EXPLOITATION

en k€	Résultats	Résultats	Evolution
	31/12/10	31/12/11	2011/2010
Charges de Personnel	50 632	51 468	1.7%
Impôts et Taxes	2 840	1 764	-37.9%
Autres Charges	29 695	37 114	25.0%
Amortissements	4 106	3 793	-7.6%
Total des Charges d'Exploitation	87 273	94 137	+7.9%

● Les Charges de Personnel

En 2011 les charges de personnel ne comprennent plus les charges de formation. A périmètre équivalent, les charges de personnel seraient en progression de +2,5% intégrant le versement en décembre de la prime sur les profits ainsi que la provision pour participation et intéressement qui atteint son plafond en raison des résultats satisfaisants de la banque.

● Les Impôts et Taxes

Les impôts et taxes avaient fait l'objet d'une significative provision à la fin de l'année 2010, motivée par les éléments connus du contrôle fiscal en cours.

Les échanges avec l'administration ont conduit au terme du contrôle en juin 2011 à une reprise de provision de 1,2 M€ qui minore d'autant la charge annuelle.

● Les amortissements

Les amortissements sont à nouveau en diminution (-7,6%).

En effet, le programme d'investissement, ralenti en 2010, n'a significativement été relancé qu'en fin d'année 2011 avec notamment l'ouverture de l'agence de Mérignac, l'aménagement du nouveau local de l'agence de Castelnau-le-Lez et la mise en chantier de la rénovation de l'agence principale de Perpignan.

● Les autres Charges

Les autres charges intègrent en 2011 les charges de formation ainsi que les charges de siège refacturées par le groupe de manière complète et détaillée depuis juillet.

Retraitée de ces éléments la progression des autres charges serait de +3,0%

Face à une activité particulièrement soutenue en début d'année les charges d'intérim s'incrivent en progression, de même que les charges d'honoraires et de procédures.

De plus, les charges occasionnées par le projet de réfection des installations électriques du siège de la banque s'avèrent très significatives (340 K€) avec notamment la location et l'aménagement d'un immeuble de repli pour la durée des travaux .

Toutefois on note en novembre, la reprise d'une provision constituée en décembre 2010 pour les frais d'honoraires potentiellement induits par les dégrèvements fiscaux de 2010 (338 K€).

► LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

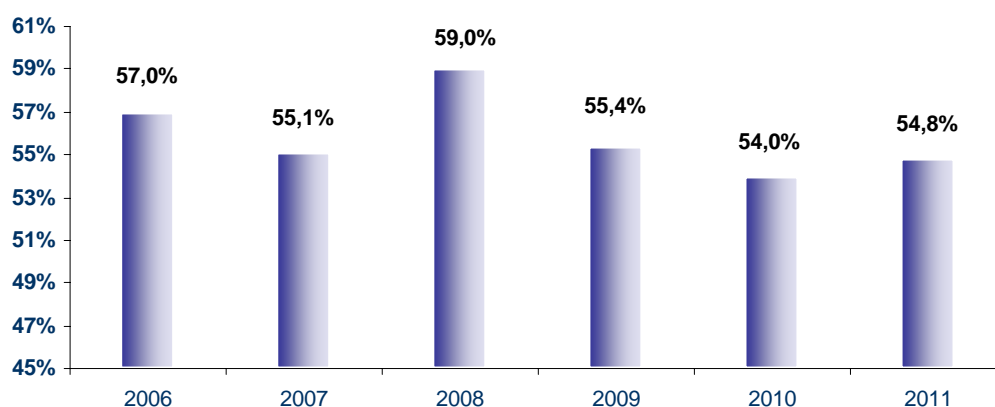
<i>en k€</i>	Résultats	Résultats	<i>Evolution</i>
	31/12/2010	31/12/2011	2011/2010
Produit Net Bancaire	161 583	171 828	+6.3%
Charges d'exploitation	87 273	94 137	+7.9%
Résultat Brut d'exploitation	74 310	77 691	+4.5%

La croissance significative du PNB a permis de couvrir l'augmentation des charges, y compris la facturation plus complète des frais de siège durant le deuxième semestre.

Le Résultat Brut d'Exploitation comptable s'inscrit donc en progression de 4,5% pour atteindre un montant de 77,7 M€.

En raison de l'évolution des frais de siège, le coefficient d'exploitation de la Banque Courtois, calculé comme étant le rapport entre charges d'exploitation et PNB, s'élève à 54,8% pour 2011.

Coefficient d'exploitation 2006-2011



► LE COUT DU RISQUE

Le montant brut des créances douteuses et contentieuses de la Banque Courtois est de 193,6 M€ à la fin de l'année 2011 contre 195,9 M€ en 2010.
Le taux de couverture par des provisions progresse à 45,5% contre 42,9% l'année précédente.

L'analyse de la charge du risque met en évidence une baisse significative des dotations nettes (-3,7 M€) liée d'une part à la diminution des signaux d'alarmes émanant de la clientèle, et d'autre part à la qualité de l'analyse et de la surveillance du risque de crédit à la Banque Courtois.

A contrario, dans un climat de ralentissement économique et de perspectives incertaines, l'année 2011 comptabilise une forte dotation à la provision générale pour risques sectoriels ou risques statistiques sur créances sous surveillance.

La charge totale du risque s'élève ainsi à 17,3 M€ pour l'année 2011 contre 18,8 M€ en 2010.

<i>Charge du risque</i>	Résultats	Résultats	Evolution
<i>En k€</i>	31/12/10	31/12/11	2011/2010
Dotation nettes sur créances	15 199	11 526	-3 673
Actualisation des charges	2 807	2 722	-85
Provision générale Risque de Crédit	200	2 250	+2 050
Autres éléments de risque <i>(engagements par signature, pertes non provisionnées, rentrées sur créances amorties, ...)</i>	637	841	+204
Total Charge du Risque	18 843	17 339	-1 504

La charge du risque rapportée à l'encours de créances clientèle et garanties données fait apparaître un coût du risque de 0,51% ; la baisse amorcée en 2010 se poursuit donc, sans avoir encore retrouvé le très faible niveau connu antérieurement à la crise économique de 2009.

Historique sur 5 ans	2007	2008	2009	2010	2011
COUT DU RISQUE (%)	0,26%	0,36%	0,69%	0,60%	0,51%

► LE RESULTAT NET

La diminution de la charge du risque par rapport à 2010 conduit à un résultat d'exploitation en progression de 8,8%

La progression de la charge d'impôt sur les sociétés est limitée à +1,6% par rapport à l'année 2010 qui avait enregistré une charge d'intérêts de retard induits par le contrôle fiscal.

Après prise en compte de l'IS, le **Résultat Net de la Banque Courtois** pour l'année 2011 s'élève ainsi à 39,7 M€, soit +12,7% par rapport à 2010.

<i>en k€</i>	Résultats 31/12/2010	Résultats 31/12/2011	Evolution 2011/2010
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	74 310	77 691	+4.5%
Coût du risque	-18 843	-17 339	-8.0%
Résultat d'Exploitation	55 467	60 352	+8.8%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	127	36	-71.6%
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	55 594	60 388	+8.6%
Impôt sur les sociétés	-20 341	-20 674	+1.6%
Opérations extraordinaires nettes			
RESULTAT NET	35 253	39 714	+12.7%

5. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2012

Dans un environnement conjoncturel relativement difficile, la Banque Courtois a vu son PNB « économique » progresser de 5,8 % en 2011.

La banque a également poursuivi son développement commercial avec une croissance de l'ensemble de ses fonds de commerce.

Ces performances valident la qualité de son modèle fondé sur la proximité avec le client et une répartition équilibrée de son portefeuille d'activités entre les marchés de particuliers, de professionnels, et d'entreprises.

Sur l'année 2012, l'évolution des revenus pourrait être obérée par la hausse du taux du Livret A et par les nouvelles contraintes réglementaires notamment en matière de crédit à la consommation ou de baisse des commissions monétiques d'interchange.

Dans le même temps, les particuliers devraient continuer à alimenter leur épargne liquide dans un environnement économique incertain.

Dans ce contexte, la Banque Courtois continuera de tirer parti de ses relais de croissance.

Les 18 agences ouvertes entre 2004 et 2011 participent désormais de façon significative aux réalisations commerciales et financières du Groupe.

Elles disposent encore d'un potentiel significatif d'équipement en produits et services bancaires.

L'ouverture d'une nouvelle agence de la Banque Courtois est également planifiée en 2012, à Rodez.

L'intégration de nouvelles agences provenant de la Société Marseillaise de Crédit dans les Pyrénées Orientales, l'Aude et l'Aveyron, et l'apport à celle-ci d'agences de l'Hérault, doivent permettre de rationaliser la présence et le développement de la Banque Courtois et du groupe Crédit du Nord dans ces régions.

Parallèlement, la Banque Courtois suivra les réalisations du projet « Convergence » lancé par le Crédit du Nord et la Société Générale en 2010, et visant à construire un système d'information commun aux banques de détail du Groupe en s'appuyant sur les meilleurs actifs de chacun des réseaux.

La première étape s'est concrétisée le 2 mai 2011 par la création d'une Direction commune des Systèmes d'Information.

Ce projet devrait contribuer à améliorer encore l'efficacité opérationnelle et la qualité de l'offre produit en faveur de la clientèle, tout en accélérant, à moyen terme, la baisse du coefficient d'exploitation du Groupe et de ses filiales.

6. INFORMATIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Conformément à la réglementation bancaire française, la mesure et la surveillance des risques à la Banque Courtois sont décrits dans un rapport annuel destiné à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et présenté au Conseil de Surveillance de la banque.

L'organisation et les procédures de gestion des risques du groupe Crédit du Nord s'appliquent à la Banque Courtois et concernent les principaux risques auxquels la société est confrontée :

- **Les risques de Crédit** : la Banque Courtois utilise les méthodes de notation internes du groupe Crédit du Nord, lui permettant de bénéficier de son système d'évaluation du capital interne requis.

- **Les risques de marché** : la Banque Courtois cherche à ne pas conserver d'exposition aux risques de marché, en utilisant le cas échéant des couvertures appropriées prises auprès de sa maison mère.

- **Les risques opérationnels** : litiges, erreurs, fraudes, défaillances. La Banque Courtois s'inscrit dans le cadre du dispositif global de continuité d'activité du groupe Crédit du Nord, notamment en matière de système d'information.

- **Le risque structurel de taux** : il découle des positions à l'Actif et au Passif du bilan et fait l'objet d'une macro-couverture par instruments dérivés de taux (swaps, caps)

La Banque Courtois bénéficie de la mise en œuvre des méthodes et outils de Gestion de Bilan de la Direction Financière du Groupe Crédit du Nord.

- **Le risque structurel de liquidité** : il est géré à court terme dans la perspective du respect du coefficient réglementaire de liquidité, et à long terme en fonction des impasses annuelles de liquidité mis en évidence par les méthodes et outils ALM du Groupe Crédit du Nord.

La liquidité est essentiellement assurée et ajustée par des opérations de refinancement ou de placement auprès du Groupe sous forme d'emprunts, de titres de créances négociables ou de lignes d'autorisations.

En décembre 2011 la Banque Courtois a notamment effectué un emprunt au Crédit du Nord de 300 M€ sur 5 ans garanti par des créances immobilières ; ceci s'inscrit dans le cadre d'une opération plus vaste de titrisation réalisée par le Groupe.

7. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

ECHEANCIER DETTES FOURNISSEURS

(en milliers d'euros)	Dettes non échues			Dettes échues	Autres Délais **	Total
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	Plus de 60 jours			
Montant au 31/12/2010	1.8	*	*	*	3.9	5.7

Les dates d'échéance correspondent aux dates de règlement figurant sur les factures ou aux conditions fournisseurs, indépendamment de la date de réception de celle-ci.

La Direction Financière de la Banque Courtois assure centralement l'enregistrement comptable et procède aux règlements des factures fournisseurs ordonnancées pour les directions fonctionnelles et les agences du réseau.

Conformément aux procédures de contrôle interne du Groupe Crédit du Nord, le règlement des factures n'est effectué qu'après validation de celles-ci par les services ordonnateurs des prestations.

Une fois cette validation obtenue, elles sont enregistrées dans un applicatif commun, les paiements étant réalisés par la Banque Courtois suivant les conditions de règlement des fournisseurs, généralement au comptant.

De ce fait, et en raison d'une vigilance permanente quant au traitement complet et sans délai des factures reçues, l'encours des dettes non échues s'avère très faible.

** montants très peu significatifs.*

*** Ce montant correspond aux retenues de garantie sur travaux qui seront réglées dans un délai d'environ 6 mois après la date de réception des travaux.*

8. ACTIONNARIAT ET EVOLUTION DES DIVIDENDES

► ÉVOLUTION ET REPARTITION DU CAPITAL

Le capital porté à 17 383 880 € par délibération de l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire du 7 mai 1999, composé de 2 172 985 actions de 8 € nominal chacune est demeuré inchangé depuis cette date.

Le Crédit du Nord est détenteur de 100 % du capital et des droits de vote de la Banque Courtois.

► DIVIDENDE PAR ACTION

Les actions de la Banque Courtois ne sont plus cotées depuis le 10 décembre 1999. Le tableau de répartition aux actionnaires que l'article 243 bis du CGI nous fait obligation de souligner, se présente comme suit :

Exercice	Valeur nominale	Revenu par action		
		Dividende	Remboursement des sommes avancées au Trésor	TOTAL
2007	8 €	11,50 €(1)	/	11,50 €
2008	8 €	9,70 €(1)	/	9,70 €
2009	8 €	15,00 €(1)	/	15,00 €
2010	8 €	13,30 €(1)	/	13,30 €

(1) ce dividende était éligible à l'abattement de 40 % au profit des personnes physiques ou au prélèvement forfaitaire libératoire.

9. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandats et fonctions exercés au cours de l'année 2011.

► MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Vincent TAUPIN

- Directeur Général : CREDIT DU NORD
- Président du Conseil d'Administration : ANTARIUS (jusqu'au 24/10/2011)
- Président du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT ; BANQUE COURTOIS (depuis le 06/10/2011)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance : BANQUE KOLB ; BANQUE RHONE ALPES
- Administrateur : CREDIT DU NORD ; ANTARIUS ; AMUNDI GROUP ; BANQUE TARNEAUD (jusqu'au 05/05/2011) ; SOGESSUR
- Membre du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT ; BANQUE KOLB ; BANQUE RHONE ALPES ; BANQUE NUGER (jusqu'au 22/09/2011) ; BANQUE TARNEAUD (depuis le 05/05/2011) ; BANQUE COURTOIS
- Représentant Permanent du CREDIT DU NORD au Conseil de Surveillance : BANQUE LAYDERNIER (jusqu'au 21/09/2011)

Thierry LUCAS

- Vice-Président du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS (depuis le 06/10/2011) ; SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (depuis le 24/11/2011)
- Membre du Conseil d'Administration : ANTARIUS (depuis le 24/10/2011)
- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE KOLB ; BANQUE COURTOIS (depuis le 06/10/2011) ; SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (depuis le 24/11/2011)
- Représentant Permanent du CREDIT DU NORD au Conseil de Surveillance : BANQUE LAYDERNIER (depuis le 21/09/2011)

Marc BATAVE

- Directeur Général Délégué : CREDIT DU NORD (jusqu'au 29/07/2011)
- Président du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS (jusqu'au 06/10/2011) ; BANQUE KOLB (jusqu'au 13/09/2011) ; BANQUE LAYDERNIER (jusqu'au 21/09/2011)
- Administrateur : BANQUE TARNEAUD (jusqu'au 03/11/2011) ; ANTARIUS (jusqu'au 30/09/2011) ; ETOILE GESTION (jusqu'au 30/08/2011) ; ETOILE ID (jusqu'au 30/08/2011) ; NORBAIL IMMOBILIER (jusqu'au 06/04/2011) ; STAR LEASE (jusqu'au 25/03/2011)
- Membre du Comité de Surveillance : BANQUE COURTOIS (jusqu'au 06/10/2011) ; BANQUE KOLB (jusqu'au 13/09/2011) ; BANQUE LAYDERNIER (jusqu'au 21/09/2011) ; BANQUE RHONE ALPES (jusqu'au 04/10/2011) ; SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT (jusqu'au 24/11/2011) ;

Jean Pierre ARMAND

- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS

Etienne BARÈS

- Président du Conseil d'Administration : Etienne LACROIX FINANCES ; Etienne LACROIX Tous Artifices ; MOULAGES PLASTIQUES DU MIDI ; SAE ALSETEX
- Administrateur : Etienne LACROIX FINANCES ; Etienne LACROIX Tous Artifices ; MOULAGES PLASTIQUES DU MIDI ; SAE ALSETEX ; MERLANE
- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS

Emmanuel BARTHELEMY

- Président du Directoire : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT
- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS (depuis le 20/05/2011)

Jean-Pierre BON

- Président du Conseil de Surveillance : BANQUE NUGER
- Vice-président du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS (jusqu'au 10/03/2011)
- Administrateur : FRANFINANCE
- Membre du Comité de Surveillance : BANQUE NUGER ; SMC CDN 2 ; SOCIETE DE BOURSE GILBERT DUPONT (jusqu'au 14/02/2011) ; ETOILE GESTION AMUNDI (jusqu'au 16/03/2011)

René BOUSCATEL

- Président du Directoire : STADE TOULOUSAIN RUGBY
- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS

Alain DI CRESCENZO

- Président Directeur Général : IGE+XAO
- Président : IGE+XAO Softwaren Vertriebs GMBH ; IGE+XAO North America ; IGE+XAO UK Limited ; IGE+XAO USA ; IGE+XAO Netherland ; Nanjing Ige Xao Electric Design Software Co Ltd ; COMPODATA ; CAE Development
- Vice-Président : IGE+XAO Polska
- Vice-Président du Conseil de Surveillance : AEROPORT DE TOULOUSE
- Gérant : IGE+XAO Maroc ; IGE+XAO Tunisie ; IGE+XAO Madagascar
- Administrateur : IGE SA ; S2E Consulting ; EHMS ; IGE+XAO Danmark ; SEM OPPIDEA
- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE COURTOIS ; RSO "Les Routiers du Sud Ouest" Y BROU et Fils

Jacques François GUIRAUD

- Président du Directoire : SOFIB ; SEAC ; SEAC INDUSTRIE
- Président du Conseil d'Administration : BLAYER
- Président : SOBEAG ; SEAC COMMERCIALISATION ; SEAC SERVICES
- Administrateur Directeur Général : PREFABAY
- Gérant : BG ; GUILLEMIN ; JACLAU ; ARGECO
- Administrateur : EUROBETON ; CHOLET AGGLOS ; FAUCHER ; BLAYER
- Membre du Conseil de Surveillance : JLP 92 ; BANQUE COURTOIS

Philippe LAINEY

- Président Directeur Général : ETOILE COURT TERME INSTITUTIONS
- Administrateur : ETOILE COURT TERME INSTITUTIONS ; BANQUE POUYANNE
- Membre du Conseil de Surveillance : BANQUE RHONE ALPES
- Représentant Permanent du CREDIT DU NORD Administrateur : ETOILE EURO TRESORERIE ; ANTARIUS ; BANQUE COURTOIS ; BANQUE KOLB

► MEMBRES DU DIRECTOIRE

Francis MOLINO

- Président du Directoire : BANQUE COURTOIS
- Membre du Conseil de Surveillance : SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT

Benoît VANDERMARCO

- Vice-président du Directoire : BANQUE COURTOIS



10. RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Article R 225-83 du CC

Nature des indications	2007	2008	2009	2010	2011
------------------------	------	------	------	------	------

1 Situation financière en fin d'exercice

Capital Social (Euros)	17 383 880	17 383 880	17 383 880	17 383 880	17 383 880
Nombre d'actions émises	2 172 985	2 172 985	2 172 985	2 172 985	2 172 985

2 Résultat global des opérations effectives (k€)

Chiffre d'affaires HT (1)	204 593	217 927	193 230	193 322	216 296
Produit net bancaire	144 519	141 469	154 678	161 583	171 828
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	65 319	61 756	81 933	78 630	80 750
Impôt sur les bénéfices	19 000	16 509	16 526	20 341	20 674
Résultat après impôt, amortissements et provisions	37 403	31 312	42 764	35 252	39 714
Montant des bénéfices distribués	24 989	21 078	32 595	28 901	42 373

3 Résultat des opérations réduit à une seule action (€)

Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	21,32	20,82	30,10	26,82	27,65
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	17,21	14,41	19,68	16,22	18,28
Dividende versé à chaque action	11,50	9,70	15,00	13,30	19,50

4 Personnel

Effectif	615	618	615	621	637
Montant de la masse salariale (k€)	25 706	26 307	27 696	27 292	27 757
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	11 109	11 474	13 013	12 413	13 110

(1) défini comme la somme des produits d'exploitation bancaire et des produits accessoires, nette des intérêts payés sur Swaps

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire vous a présenté son rapport sur la situation de la Banque et son activité pendant l'exercice 2011, ainsi que le projet de traité d'apport partiel d'actifs du Secteur de Perpignan de la Société Marseillaise de Crédit à la Banque Courtois.

Le Conseil de Surveillance a examiné les comptes arrêtés par le Directoire.

Le résultat brut d'exploitation de l'exercice s'élève à 77.691M€ contre 74.310 M€ en 2010 et augmente donc de 4,5%.

Après provisions pour risques de 17.339 M€, impôt sur les sociétés de 20.674 M€ et intégration des opérations extraordinaires, le Résultat Net social s'établit à 39.714 M€ contre 35.252 M€ en 2010, soit une progression de 12,7%.

Le Conseil enregistre ces résultats et tient à saluer l'ensemble des collaborateurs de la Banque Courtois pour leur dynamisme et leur professionnalisme et à remercier les clients pour leur fidélité.

Le Conseil de Surveillance approuve la politique conduite par le Directoire conformément à la stratégie définie ainsi que le projet de traité d'apport partiel d'actif qui lui a été présenté.

BANQUE COURTOIS
COMPTES SOCIAUX
AU 31 DECEMBRE 2011

BILANS COMPARES - ACTIF

	notes	31/12/2009 K€	31/12/2010 K€	31/12/2011 K€
Caisses, Banques centrales, C.C.P.	1	58 724	55 693	52 347
Effets publics et valeurs assimilées		0	0	0
Créances sur les Etablissements de Crédit	2	361 229	546 916	716 560
Créances sur la clientèle	3	2 597 957	2 910 238	3 167 237
Obligations et autres titres a revenu fixe	4	1 282	0	84 214
Actions et autres titres a revenu variable	5	145	108	108
Participations et activités de portefeuille	6	13 082	12 908	12 910
Parts dans les entreprises liées	7	0	0	0
Immobilisations incorporelles	8	1 245	1 236	1 404
Immobilisations corporelles	8	21 378	20 133	18 675
Autres actifs	9	26 908	12 726	13 662
Comptes de régularisation	9	23 200	36 225	35 728
TOTAL DE L'ACTIF		3 105 150	3 596 184	4 102 845

BILANS COMPARES – HORS BILAN

	31/12/2009 K€	31/12/2010 K€	31/12/2011 K€
I - Engagements donnés			
Engagements de financement	202 310	326 839	268 728
Engagements de garantie	243 681	246 345	256 726
Engagements sur titres		41	

BILANS COMPARES - PASSIF

	notes	31/12/2009 K€	31/12/2010 K€	31/12/2011 K€
Banques Centrales, C.C.P.		0	0	0
Dettes envers les Etablissements de Crédit	10	157 941	65 773	1 137 770
Comptes créditeurs de la clientèle	11	1 739 389	2 079 208	2 285 678
Dettes représentées par un titre	12	940 372	1 167 465	386 740
Autres passifs	13	11 159	9 355	9 803
Comptes de régularisation	14	61 019	74 806	70 466
Provisions pour risques et charges	15	11 843	13 492	15 489
Capitaux propres (hors frbg)	16	183 427	186 085	196 899
Capital souscrit		17 384	17 384	17 384
Primes d'émission		14 868	14 868	14 868
Réserves		108 338	118 538	124 838
Report à nouveau (+/-)		73	43	95
Résultat de l'exercice (+/-)		42 764	35 252	39 714
TOTAL DU PASSIF		3 105 150	3 596 184	4 102 845

BILANS COMPARES – HORS BILAN

	31/12/2009 K€	31/12/2010 K€	31/12/2011 K€
I - Engagements reçus			
Engagements de financement	22 867	162 867	162 867
Engagements de garantie	722 128	1 010 395	1 076 386
Engagements sur titres		41	

COMPTES DE RESULTATS COMPARES
(Soldes intermédiaires de gestion bancaire)

	Notes	31/12/2009 K€	31/12/2010 K€	31/12/2011 K€	Variation 2011/2010
Intérêts nets	18	84 387	92 081	101 049	9,7%
Revenus et résultats divers	19	3 014	576	526	-8,7%
Commissions nettes	20	67 277	68 926	70 253	1,9%
PRODUIT NET BANCAIRE	17	154 678	161 583	171 828	6,3%
Charges de personnel		50 190	50 632	51 468	1,7%
Impôts et taxes		2 489	2 840	1 764	-37,9%
Autres charges		29 068	29 695	37 114	25,0%
Amortissements	8	3 990	4 106	3 793	-7,6%
Total frais généraux	21	85 737	87 273	94 137	7,9%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		68 941	74 310	77 691	4,5%
Coût du risque	22	-19 488	-18 843	-17 339	-8,0%
RESULTAT D'EXPLOITATION		49 453	55 467	60 352	8,8%
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	23	9 838	127	36	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		59 291	55 594	60 388	8,6%
Résultat exceptionnel	24				
Impôt sur les sociétés	25	-16 526	-20 341	-20 674	1,6%
RESULTAT NET		42 764	35 252	39 714	12,7%

**ANNEXE AU BILAN
ET AU COMPTE DE RÉSULTAT,
COMPTES SOCIAUX
AU 31 DÉCEMBRE 2011**

► PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

Les comptes individuels de la Banque Courtois ont été établis conformément aux dispositions du règlement n° 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française. La présentation des états financiers est conforme aux dispositions du règlement n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux états de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF, modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2005-04 du 3 novembre 2005.

Changements de méthode comptable relatifs à l'exercice 2011

Aucun changement de méthode en 2011

Concours aux établissements de crédit et à la clientèle, provisionnement du risque de crédit

Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont inscrites au bilan à leur valeur nominale y compris les créances rattachées (intérêts courus, en contrepartie du compte de résultat). Elles sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours à la clientèle.

Conformément au règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable publié le 12 décembre 2002, dès lors qu'un engagement est porteur d'un risque de crédit avéré rendant probable la non perception par la Banque Courtois de tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie conformément aux dispositions contractuelles initiales, et nonobstant l'existence de garanties, l'encours afférent est classé en encours douteux.

En tout état de cause, le déclassement des crédits en encours douteux est effectué s'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour les créances immobilières et neuf mois pour les créances sur des collectivités locales) ou si, indépendamment de l'existence de tout impayé, on peut conclure à l'existence d'un risque avéré, ou s'il existe des procédures contentieuses.

Les encours des débiteurs concernés ne sont plus classés en « créances saines », mais en « créances douteuses », ou en « créances douteuses compromises » (cf. ci-dessous) si le débiteur a déjà, dans le passé, fait l'objet d'un classement en « douteux ». Il est à noter que l'ensemble des concours accordé à une même contrepartie est classé dans la même catégorie de créances (règle de « contagion »).

Les encours douteux et douteux compromis donnent lieu à constitution de dépréciations pour créances douteuses et douteuses compromises à hauteur des pertes probables, inscrites directement en minoration d'actif. Le montant de la dépréciation pour créances douteuses et douteuses compromises est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie estimés recouvrables en tenant compte de l'effet des garanties, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des créances. Les créances ainsi provisionnées génèrent ensuite un produit d'intérêts, calculé par application du taux d'intérêt effectif à la valeur nette comptable des créances. Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées en « coût du risque ».

Les « créances douteuses » peuvent être reclassées en encours sains lorsque le risque de crédit avéré est définitivement levé et lorsque les paiements ont repris de manière régulière pour les montants correspondants aux échéances contractuelles d'origine. De même, les créances douteuses ayant fait l'objet d'une restructuration peuvent être reclassées en encours sains.

Lorsque les conditions de solvabilité d'un débiteur sont telles qu'après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun retour en encours sain n'est prévisible, ou si une procédure contentieuse a été entamée avec cette contrepartie, les encours concernés sont alors identifiés, au sein des encours douteux, comme des encours « douteux compromis ». Cette identification

intervient à la déchéance du terme ou à la résiliation du contrat, et, en tout état de cause, un an après la classification en encours douteux, à l'exception des créances douteuses pour lesquelles les clauses contractuelles sont respectées et de celles assorties de garanties permettant leur recouvrement. Sont également considérées comme créances douteuses compromises les créances restructurées pour lesquelles le débiteur n'a pas respecté les échéances fixées.

Les provisions concernant les engagements par signature et les litiges avec la clientèle sont inscrites au passif du bilan en « Provisions pour risques et charges ».

Sains sous surveillance (« 3S »)

La Banque Courtois a créé, au sein de la classe de risque des « Sains », une subdivision intitulée « Sains sous surveillance » justifiant une surveillance rapprochée qui comprend des dossiers présentant des critères de dégradation du risque depuis l'octroi.

Une étude réalisée sur l'historique a permis de déterminer des taux moyens de déclassement en douteux et de dépréciation, régulièrement réactualisés. C'est à partir de ces taux appliqués à un ensemble de créances sélectionnées de manière homogène que cette dépréciation est calculée.

Dépréciation sectorielle pour risque de crédit

Ces dépréciations, qui ne sont pas individualisées par dossier, couvrent plusieurs natures de risques, dont le risque sectoriel régional (risque global sur des secteurs de l'économie régionale fragilisés par une conjoncture défavorable spécifique). La Direction Centrale des Risques répertorie régulièrement les secteurs d'activité pour lesquels il existe un risque avéré de défaut à court terme, compte tenu d'événements nouveaux de nature à les fragiliser durablement. Un taux de passage en douteux est alors appliqué aux encours ainsi répertoriés pour déterminer le volume des créances douteuses. L'encours global de ces créances est ensuite déprécié à partir de taux de dépréciation, qui sont déterminés en fonction des taux moyens historiques des clients douteux, ajustés à dire d'expert pour chaque secteur d'activité en fonction de la conjoncture sectorielle.

Dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit, comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour la clientèle. Ces dettes intègrent les opérations de pensions non livrées.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Titres

Les titres sont classés en fonction de leur nature (effets publics et assimilés, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable) et de leur portefeuille de destination (transaction, placement, investissement, titres de participation et filiales, autres titres détenus à long terme, titres de l'activité de portefeuille).

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement- livraison.

Pour chaque catégorie de portefeuille, les règles de classement et d'évaluation appliquées, conformément aux dispositions du règlement amendé n° 90-01 du Comité de la réglementation bancaire relatif à la comptabilisation des opérations sur titres, modifié par le règlement n°2008-17 du Comité de la réglementation comptable sont les suivantes:

Titres de transaction

Sont considérés comme des titres de transaction l'ensemble des interventions sur des marchés liquides, effectuées dès l'origine dans le but de revendre les titres ou de les placer auprès de la clientèle, à brève échéance. À la clôture de l'exercice, les titres font l'objet d'une évaluation sur la base de leur valeur de marché. Le solde global des différences résultant des variations de cours est porté en compte de résultat.

Les titres de transaction sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, hors frais d'acquisition.

Les titres de transaction qui ne sont plus détenus avec l'intention de les revendre à court terme, ou qui ne sont plus détenus dans le cadre d'une activité de mainteneur de marché ou pour lesquels la

gestion spécialisée de portefeuille dans le cadre de laquelle ils sont détenus ne présente plus un profil récent de prise de bénéfices à court terme peuvent être transférés dans les catégories « titres de placement » ou « titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle du marché nécessite un changement de stratégie de détention,
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si le Crédit du Nord a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Les titres ainsi transférés sont inscrits dans leur nouvelle catégorie à leur valeur de marché à la date du transfert.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de participation et filiales, les autres titres détenus à long terme et les titres de l'activité de portefeuille.

Les titres de placement sont inscrits à leur coût d'acquisition, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont inscrits, le cas échéant, dans des comptes rattachés. La différence entre la valeur à la date d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres est étalée prorata temporis sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. L'étalement de cette différence est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

À la clôture de l'exercice, la valeur des titres est estimée sur la base du cours le plus récent, pour les titres cotés, et d'après leur valeur probable de négociation, pour les titres non cotés. Les moins-values latentes issues de cette évaluation donnent lieu à la constitution d'une dépréciation; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Les titres de placement peuvent être transférés dans la catégorie « titres d'investissement » si :

- une situation exceptionnelle de marché nécessite un changement de stratégie de détention,
- ou si les titres à revenu fixe ne sont plus, postérieurement à leur acquisition, négociables sur un marché actif et si le Crédit du Nord a l'intention et la capacité de les détenir dans un avenir prévisible ou jusqu'à leur échéance.

Titres d'investissement

Sont considérés comme des titres d'investissement les titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, et financés par des ressources permanentes affectées. La différence entre la valeur à la date d'acquisition et la valeur de remboursement de ces titres est étalée prorata temporis sur la durée restant à courir jusqu'à la date de remboursement. L'étalement de cette différence est réalisé en utilisant la méthode actuarielle.

Lors de l'arrêté comptable, les pertes latentes, déterminées par comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché, ne font pas l'objet d'une dépréciation. Les gains latents ne sont pas comptabilisés.

Titres de participation et filiales

Sont considérés comme titres de participation et filiales les titres de sociétés dont une fraction du capital (plus de 50 % pour les filiales) est détenue de façon durable. Ils sont comptabilisés à leur prix de revient, frais d'acquisition inclus.

À la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation de la valeur des titres sur la base de leur valeur d'usage, déterminée principalement selon la méthode de la valeur d'actif net. Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation; les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

Autres titres détenus à long terme

Sont considérés comme des autres titres détenus à long terme les investissements réalisés par la Banque Courtois dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice des titres, sans toutefois exercer une influence dans sa gestion en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

À la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation de la valeur des titres sur la base de leur valeur d'usage, déterminée principalement selon la méthode de la valeur d'actif net. Les moins-values latentes font l'objet d'une dépréciation; les plus-values potentielles ne sont pas comptabilisées.

Titres de l'activité de portefeuille

Sont considérés comme des titres de l'activité de portefeuille les investissements réalisés de façon régulière, avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme, sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle. C'est le cas des titres détenus dans le cadre de l'activité de capital- risque.

Ces titres sont inscrits à leur coût d'acquisition, frais exclus. À la clôture de l'exercice, ils sont évalués à leur valeur d'utilité, déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. La valeur d'utilité des titres cotés est déterminée par référence au cours de Bourse sur une période suffisamment longue, et tenant compte de l'horizon de détention envisagé. Les moins-values latentes issues de cette évaluation font l'objet d'une dépréciation; les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Revenus du portefeuille titres

Les revenus des actions, dividendes et acomptes sur dividendes sont enregistrés au fur et à mesure de leur encaissement. Les revenus des obligations sont inscrits prorata temporis en résultat. Les intérêts courus à l'achat sont portés dans un compte de régularisation.

Revenus du portefeuille titres

Les plus ou moins values sont déterminées par rapport à la valeur brute des titres cédés, les frais de cession étant imputés sur le résultat de cession.

Immobilisations

Les immobilisations figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Elles sont amorties linéairement en fonction de leurs durées estimées d'utilisation.

Les terrains ne sont pas amortis ; les droits de bail et le fonds de commerce ne donnent plus lieu à amortissement.

Les logiciels informatiques sont amortis sur une durée de 48 mois.

Lorsqu'un ou plusieurs composants d'une immobilisation ont une utilisation différente ou procurent des avantages économiques selon un rythme différent de celui de l'immobilisation prise dans son ensemble, ces composants sont amortis sur leur propre durée d'utilité.

Pour les immeubles d'exploitation, la Banque Courtois applique cette approche en retenant à minima les composants et durées d'amortissements suivants :

Infrastructures	Gros œuvre Etanchéité, toiture Façades	50 ans 20 ans 30 ans
Installations techniques	Ascenseurs Installations électriques Groupes électrogènes Climatisation, désenfumage Chauffage Installations de sûreté et de surveillance Plomberie, canalisations Protection incendie	10 à 30 ans
Agencements	Finitions, second œuvre, abords	10 ans

Concernant les autres catégories d'immobilisations, les durées d'amortissement retenues ont été déterminées en fonction des durées estimées d'utilité des biens considérés :

Matériel de sécurité et de publicité	5 ans
Matériel de transport	4 ans
Mobilier	10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Logiciels créés ou acquis	3 à 5 ans

Les immobilisations font l'objet de tests de dépréciation dès que des indices de perte de valeur font apparaître un risque de dépréciation. Lorsqu'une dépréciation est enregistrée en résultat, elle peut être reprise lorsque les conditions qui ont conduit à sa constatation sont modifiées. Cette dépréciation vient réduire la base amortissable et modifie ainsi de manière prospective le plan d'amortissement de l'actif déprécié.

Les durées d'utilité et les valeurs résiduelles font l'objet d'une revue annuelle ; dans le cas où il convient de modifier les données, le plan d'amortissement est modifié de manière prospective.

Instruments financiers à terme

La Banque comme l'année précédente a géré ses divers risques de taux d'intérêt à l'aide d'opérations de couvertures sur les marchés à terme. Sont concernées les opérations d'échange de taux (Swaps), les Fras, Caps, Floors, Collars.

Les méthodes comptables utilisées sont celles recommandées par la Commission Bancaire (CRB 90-15).

Les contrats sont classés, dès leur origine, dans des comptes séparés, selon leur catégorie. Les risques et les résultats de chaque catégorie font l'objet d'un suivi spécifique :

- Les contrats constituant des positions ouvertes. Y sont classées les opérations de la clientèle. Ces contrats clientèle sont retournés, à la Banque Courtois, par des contrats de trésorerie en sens inverse. Par convention, les opérations de retournement sont également classées dans cette catégorie de position ouverte. Les charges et produits sont inscrits en compte de résultats prorata temporis de manière symétrique.
La Banque Courtois ne pratique pas pour elle-même de contrat de trading.
- Les contrats ayant pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogènes (contrats dits de microcouverture). Les charges et produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat de manière identique à ceux de l'élément couvert. Il en est de même pour les gains et pertes latents.
- Les contrats ayant pour objet de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement (contrats dits de macrocouverture). Les charges et produits relatifs à ces contrats sont inscrits en compte de résultat prorata temporis. Les pertes et gains latents, déterminés par comparaison entre la valeur comptable et la valeur de marché, ne sont pas comptabilisés.

Engagements sur contrats d'épargne logement

Les comptes et les plans d'épargne-logement proposés à la clientèle de particuliers (personnes physiques) dans le cadre de la loi n° 65-554 du 10 juillet 1965 associent une phase de collecte de ressources sous forme d'épargne rémunérée et une phase d'emploi de ces ressources sous forme de prêts immobiliers, cette dernière phase étant réglementairement conditionnée, et dès lors indissociable, de la phase de collecte. Les dépôts ainsi collectés et les prêts accordés sont enregistrés au coût amorti.

Ces instruments génèrent pour la Banque Courtois des engagements de deux natures : une obligation de prêter au client dans le futur à un taux déterminé fixé à l'ouverture du contrat et une obligation de rémunérer l'épargne dans le futur à un taux fixé à l'ouverture du contrat pour une durée indéterminée.

Les engagements aux conséquences défavorables pour la Banque Courtois font l'objet de provisions présentées au passif du bilan et dont les variations sont enregistrées en Produit net bancaire au sein de la marge d'intérêt. Ces provisions ne sont relatives qu'aux seuls engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement existant à la date de calcul de la provision.

Les provisions sont calculées sur chaque génération de plans d'épargne-logement d'une part, sans compensation entre les engagements relatifs à des générations différentes de plans d'épargne-logement, et sur l'ensemble des comptes d'épargne-logement qui constitue une seule et même génération d'autre part.

Sur la phase d'épargne, les engagements provisionnables sont évalués par différence entre les encours d'épargne moyens attendus et les encours d'épargne minimum attendus, ces deux encours étant déterminés statistiquement en tenant compte des observations historiques des comportements effectifs des clients.

Sur la phase crédit, les engagements provisionnables incluent les encours de crédits déjà réalisés mais non encore échus à la date d'arrêté ainsi que les crédits futurs considérés comme statistiquement probables sur la base des encours au bilan à la date de calcul d'une part et des observations historiques des comportements effectifs des clients d'autre part.

Une provision est constituée dès lors que les résultats futurs prévisionnels actualisés sont négatifs pour une génération donnée. Ces résultats sont mesurés par référence aux taux offerts à la clientèle particulière pour des instruments d'épargne et de financement équivalents, en cohérence avec la durée de vie estimée des encours et leur date de mise en place.

Garanties données et reçues

Les garanties données d'ordre de la clientèle ou des établissements de crédit sont enregistrées en hors-bilan à hauteur des engagements. Quant aux garanties reçues, seules sont recensées celles des établissements de crédit, états, administrations publiques et collectivités locales.

Les engagements par signature comptabilisés au hors-bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.

Si nécessaire, ces garanties et engagements de financement font l'objet de provisions

Engagements sociaux

La Banque Courtois suit la recommandation 2003-R01 du Conseil National de la Comptabilité, relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

- **Les avantages postérieurs à l'emploi**

Les engagements au titre des régimes nationaux obligatoires sont couverts par des cotisations prises en charge au fur et à mesure de leur versement à des organismes de retraite indépendants qui gèrent ensuite le paiement des pensions.

Les engagements à prestations définies, quant à eux, sont évalués selon une méthode actuarielle.

Ils recouvrent plusieurs types d'engagements (les engagements résiduels de retraite professionnelle se sont éteints au 31/12/2005) : les indemnités de fin de carrière, les plans de retraite supplémentaire, ainsi que le régime des retraités concernant la prévoyance et l'assistance médicale.

Ces engagements, leurs couvertures et les principales hypothèses retenues, sont détaillés en note annexe. L'évaluation des engagements est effectuée par un actuaire indépendant, selon la méthode des unités de crédit projetées, deux fois par an, celle retenue au 31 décembre étant réalisée sur la base des données au 31 août précédent.

Conformément à l'avis 2004/A publié le 21 janvier 2004 par le Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, la Banque Courtois comptabilise selon un mode linéaire, sur la durée du régime, l'ensemble des modifications lié à la loi n° 2003-775 du 21 août 2003, portant réforme des retraites.

Les « écarts actuariels », déterminés par régime, incluent d'une part les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues antérieurement et la réalité constatée, et d'autre part les effets des changements d'hypothèses actuarielles. Concernant spécifiquement les avantages postérieurs à l'emploi, ces écarts actuariels ne sont partiellement comptabilisés en résultats que lorsqu'ils excèdent 10% de la valeur actualisée de l'obligation (méthode dite "du corridor").

La fraction de ces écarts alors comptabilisée est égale à l'excédent défini ci avant, divisé par la durée de vie active moyenne résiduelle des bénéficiaires du régime. Lorsque le régime dispose d'actifs, ceux-ci sont évalués à leur valeur vénale en date d'arrêt.

- **Les autres avantages à long terme**

Le personnel peut bénéficier d'un compte épargne temps (CET), ainsi que de primes liées à l'ancienneté. Ces engagements sont évalués selon la même méthode actuarielle décrite au paragraphe précédent, et sont intégralement provisionnés, y compris les écarts actuariels.

Les différents engagements et leurs couvertures, ainsi que les principales hypothèses retenues, sont détaillés en note annexe.

L'évaluation des engagements est effectuée par un actuaire indépendant, deux fois par an, celle retenue au 31 décembre étant réalisée sur la base des données au 31 août précédent, sauf pour l'évaluation de l'engagement lié au CET au 31 décembre, réalisée sur la base des données à cette date.

Intérêts et commissions

Les intérêts ainsi que les commissions assimilées à des intérêts sont enregistrés en compte de résultat *pro rata temporis*.

Les commissions sont enregistrées en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services ponctuels sont comptabilisées immédiatement en résultat.

Les commissions acquises rémunérant des services continus sont étalées sur la durée de vie de la prestation fournie.

Les commissions faisant partie intégrante du rendement effectif d'un instrument financier sont comptabilisées comme un ajustement du rendement effectif de l'instrument financier.

Impôt sur les sociétés

La charge d'impôt comprend :

- **l'impôt courant**

L'impôt courant de l'exercice inclut les crédits d'impôt effectivement utilisés en règlement de l'impôt.

En France, le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. S'y ajoute une Contribution Sociale de 3,3 % (après application d'un abattement de 0,763 million d'euros) instaurée en 2000, et depuis 2011 une majoration de 5% pour les entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 250 millions d'euros.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, les plus-values à long terme sur titres de participation de sociétés à prépondérance immobilière sont imposées à 15%, alors que les plus-values sur autres titres de participation sont exonérées sous réserve d'une quote-part pour frais et charges de 10% du résultat net des plus-values de cession de l'exercice. En outre, au titre du régime des sociétés mères et filiales, les dividendes reçus des sociétés dans lesquelles la participation est au moins égale à 5 % sont exonérés (à l'exception d'une quote-part de frais et charges équivalente à 5% des dividendes versés).

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'imposition forfaitaire annuelle (IFA) est comptabilisée en déduction du résultat imposable dans la rubrique « Impôts et taxes », en application de l'avis n° 2006-05 du CNC.

- **l'impôt différé :**

Des impôts différés doivent être calculés sur la base de toutes les différences entre les valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et leurs valeurs fiscales respectives, lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôt.

Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporaire se retournera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré en résultat dans la rubrique « Impôt sur les bénéfices ».

La Banque Courtois constate des actifs d'impôt différé sur les différences temporaires, déficits reportables et amortissements réputés différés dont il juge probable l'imputation sur les résultats fiscaux futurs. Ces impôts sont calculés avec la méthode du report variable, en prenant en compte le taux de l'impôt en vigueur (y compris les majorations temporaires) l'année de l'imputation sur le résultat fiscal.

La Banque Courtois est intégrée depuis le 01/01/2010 au groupe fiscal de la Société Générale. Dans ce cadre, un sous-groupe d'intégration fiscale a été établi entre le Crédit du Nord et certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins, ce qui est le cas de la Banque Courtois. La convention retenue est celle de la neutralité.

▶ NOTES SUR LES COMPTES

🇫🇷 NOTE 1 : CAISSE , BANQUE CENTRALE

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Caisse	15 535	13 984	13 625
Banque de France	43 164	41 682	38 697
Créances rattachées	26	27	24
TOTAL	58 724	55 693	52 347

🇫🇷 NOTE 2 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Comptes ordinaires à vue	110 726	290 128	160 804
Prêts au jour le jour	148 000	155 000	0
Créances rattachées	5	8	15
Total des créances à vue	258 731	445 136	160 819
Comptes de prêts	102 369	101 623	555 425
Valeurs reçues en pension	0	0	0
Créances rattachées	129	157	317
Total des créances à terme	102 497	101 780	555 742
TOTAL DES CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	361 229	546 916	716 560

🇫🇷 NOTE 3 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Créances commerciales	68 835	75 530	94 810
Créances rattachées	115	121	108
Autres concours	2 292 803	2 595 107	2 835 523
Créances rattachées	6 947	7 777	8 537
Comptes débiteurs	132 185	122 327	125 399
Créances rattachées	2 783	2 414	2 468
TOTAL CREANCES BRUTES SAINES (1)	2 493 823	2 792 964	3 055 732
Total créances rattachées	9 844	10 312	11 113
Créances douteuses	175 390	200 784	200 018
Provisions sur créances douteuses	-81 101	-93 822	-99 625
Total créances douteuses nettes	94 289	106 962	100 392
TOTAL DES CREANCES NETTES SUR LA CLIENTELE	2 597 957	2 910 238	3 167 237

(1) dont créances remises en garantie de passif 611 096 k€ au 31/12/2011 (351 597 k€ à fin 2010) parmi lesquelles 152 656 k€ éligibles au refinancement de la Banque de France (117 920 k€ à fin 2010)

NOTE 4: PORTEFEUILLE TITRES

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Titres de transaction	0	0	0
Titres de placement	1 427	108	84 322
Titres d'investissement	0	0	0
TOTAL DU PORTEFEUILLE TITRES	1 427	108	84 322

NOTE 4 BIS: OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE (titres de placement)

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Obligations cotées	0	0	0
Bons moyen terme non cotés et certificats de dépôts	1 282	0	83 800
Créances rattachées			414
Total obligations et autres titres à revenu fixe bruts	1 282	0	84 214
Provisions pour dépréciation des obligations	0	0	0
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE NETS	1 282	0	84 214

NOTE 5 : ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE (titres de placement)

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Actions valeurs brutes	199	141	141
Provisions pour dépréciation	-54	-32	-33
TOTAL DES ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE NETS	145	108	108

NOTE 6 : PARTICIPATIONS ET ACTIVITES DE PORTEFEUILLE

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
SCI Participations brutes	0	0	0
SCI Avances actionnaires	7	7	7
Autres participations brutes	13 153	12 917	12 918
Participations et activités de portefeuille brutes	13 160	12 924	12 925
Provisions pour dépréciation sur SCI	-7	-7	-7
Autres provisions pour dépréciation	-71	-9	-9
Total provisions pour dépréciation	-78	-15	-16
TOTAL DES PARTICIPATIONS ET ACTIVITES DE PORTEFEUILLE NETTES	13 082	12 908	12 910

NOTE 7 : PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Titres valeurs brutes	0	0	0
Provisions pour dépréciation	0	0	0
PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES NETTES	0	0	0

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS

(En milliers d'Euros)	31/12/2010	Augmentation 2011	Diminution 2011	Transfert	31/12/2011
Terrains et immeubles d'exploitation	9 011	100			9 111
Autres immobilisations corporelles	47 529	2 209	-56		49 682
Droits au bail, Fonds commercial	1 146	170			1 316
Autres immobilisations incorporelles	1 199	52			1 251
TOTAL VALEUR BRUTE	58 885	2 532	-56	0	61 361
(En milliers d'Euros)	31/12/2010	Augmentation 2011	Diminution 2011	Transfert	31/12/2011
Terrains et immeubles d'exploitation	3 135	425			3 561
Autres immobilisations corporelles	33 273	3 313	-27		36 558
Droits au bail, Fonds commercial	0	0	0		0
Autres immobilisations incorporelles	1 108	54			1 163
AMORTISSEMENTS	37 516	3 793	-27	0	41 281

(En milliers d'Euros)	31/12/2010	31/12/2011
Immobilisations corporelles nettes	20 132	18 675
Immobilisations incorporelles nettes	1 236	1 404
TOTAL VALEUR NETTE	21 369	20 079

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Instruments de taux d'intérêt	1 321	3 612	4 374
Comptes de règlement opérations sur titres	0	0	0
Acompte impôts sur les Sociétés	16 843	0	0
Autres débiteurs divers	8 744	9 115	9 288
TOTAL DES AUTRES ACTIFS	26 908	12 726	13 662
Valeurs reçues à l'encaissement	1 374	491	381
Impôts différés d'actif	4 604	9 644	9 410
Autres comptes de régularisation	17 222	26 090	25 938
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION	23 200	36 225	35 728

NOTE 10 : DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Comptes ordinaires à vue	101 134	8 644	72 177
Dettes rattachées	12	19	21
Compte d'emprunt au jour le jour	0	0	164 000
Comptes d'emprunts à terme	56 673	56 961	901 156
Dettes rattachées	122	149	416
Valeurs données en pension	0	0	0
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT	157 941	65 773	1 137 770

NOTE 11 : COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Comptes d'épargne à régime spécial à vue	494 824	590 704	705 108
Comptes d'épargne à régime spécial à terme (1)	138 003	151 873	151 740
Dettes rattachées	7 043	5 830	9 340
Total des comptes à régime spécial	639 870	748 407	866 188
(1) dont Pel	112 921	123 210	128 203
dont Pep	3 796	3 287	2 364
Comptes à vue	1 069 450	1 207 413	1 249 346
Dettes rattachées	36	33	30
Comptes à terme	29 496	122 377	167 846
Dettes rattachées	496	936	2 219
Dépôts de garantie	41	42	48
TOTAL DES COMPTES CREDITEURS DE LA CLIENTELE	1 739 389	2 079 208	2 285 678

NOTE 12 : DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Bons de caisse et bons d'épargne	720	639	632
Dettes rattachées	105	114	126
Titres de créances négociables	938 996	1 165 730	385 375
Dettes rattachées	551	981	607
TOTAL DES DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE	940 372	1 167 465	386 740

NOTE 13 : AUTRES PASSIFS

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Instruments de taux d'intérêt	383	248	731
Comptes de régularisation opérations sur titres	41	60	31
Créditeurs divers	10 734	9 047	9 041
TOTAL DES AUTRES PASSIFS	11 159	9 355	9 803

NOTE 14 : COMPTES DE REGULARISATION

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Comptes indisponibles sur recouvrement	1 146	1 619	1 213
Produits constatés d'avance	12 337	12 682	12 238
Impôts différés de passif	835	1 111	1 615
Provision impôt sur les sociétés à payer	16 051	25 101	19 964
Autres comptes de régularisation	30 652	34 292	35 436
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION	61 019	74 806	70 466

NOTE 15 : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'Euros)	31/12/2010	Dotation	Reprise Utilisation	Ecart Actualisation	31/12/2011
Provisions pour passifs sociaux :					
Avantages postérieurs à l'emploi (IFC, Prévoyance)	1 924	337	-295		1 966
Autres avantages à long terme (PSA + CET)	3 644	764	-797		3 611
Provisions pour autres engagements sociaux	40				40
Provisions pour engagements par signature	2 849	1 602	-1 551		2 899
Provisions pour intérêts sur clients douteux	600		-100		500
Provisions pour risques de crédit	3 050	2 250			5 300
Provisions pour litiges clientèle	5	35			40
Provisions pour PEL –CEL	1 380		-260		1 120
Autres provisions pour risques et charges	0	13			13
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	13 492	5 000	-3 003	0	15 489
dont affecté au RBE		1 100	-1 352		
dont affecté au Coût du risque		3 900	-1 651		

Provisions pour passifs sociaux

Les engagements sociaux sont conformes à la recommandation 2003-R01 du CNC et à la loi de financement de la Sécurité Sociale 2007 et 2008.

Les provisions couvrent les éléments suivants :

Avantages postérieurs à l'emploi

Le personnel bénéficie d'indemnités de fin de carrière (IFC). Le montant de ces engagements est provisionné depuis l'exercice 1997. Les engagements IFC, évalués selon les méthodes habituelles, sont couverts par une assurance.

L'engagement IFC au 31/12/2011 se monte à 7.698 k€. La couverture par les contrats d'assurance est de -6.779 k€. Après intégration des écarts actuariels pour -36 k€, et du coût des services passés restant à amortir pour 8 k€, la différence de 891 k€ est provisionnée au 31/12/2011, contre 916 k€ à fin 2010, soit une reprise annuelle de 25 k€.

Depuis l'application au 1^{er} janvier 2004 de la recommandation 2003-R1 du CNC les engagements d'assistance médicale (mutuelle) et de prévoyance sont comptabilisés. Il n'y a plus d'engagement Mutuelle depuis 2006, tandis que l'engagement de prévoyance passe de 1.008 k€ à 1.075 k€ à fin 2011.

Autres avantages à long terme

Le régime PSA (médailles) a donné lieu à une révision de l'accord en 2002. La mise à niveau de l'engagement au 31/12/2011, soit 2.498 k€, a généré une reprise de 156 k€ au titre de l'exercice. La provision Compte Epargne Temps (CET) a été dotée à hauteur de 123 k€ sur l'exercice pour un engagement de 1.114 k€ à fin 2011.

Hypothèses actuarielles

Pour le calcul des engagements à fin 2011, les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Le taux d'actualisation utilisé est fonction de la durée de chacun des régimes (2,9% à 3 ans / 3,5% à 5 ans / 4,6% à 10 ans / 5,0% à 15 ans / 5,1% à 20 ans)
- Le taux de rendement attendu des actifs de financement est de 5,50%

- Le taux d'inflation est fonction de la durée de chacun des régimes (1,9% à 3 ans / 1,9% à 5 ans / 1,9% à 6 ans et plus)
- Taux de croissance des masses salariales y compris inflation: + 3,5 %

Provisions pour PEL – CEL

A. Encours de dépôts collectés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

(en millions d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	Variation 2011/2010	
			en valeur	en %
Plans d'épargne-logement				
Ancienneté de moins de 4 ans	41,47	26,95	14,52	53,9
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	50,38	58,24	-7,86	-13,5
Ancienneté de plus de 10 ans	36,35	38,02	-1,67	-4,4
Sous-total	128,20	123,21	4,99	4,1
Comptes d'épargne-logement	26,95	26,84	0,11	0,4
TOTAL	155,16	150,04	5,11	3,4

B. Encours de crédits à l'habitat octroyés au titre des comptes et plans d'épargne-logement

(en millions d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	Variation 2011/2010	
			en valeur	en %
Ancienneté de moins de 4 ans	3,21	4,34	-1,12	-25,9
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	0,88	1,02	-0,15	-14,9
Ancienneté de plus de 10 ans	0,30	0,36	0,06	-17,0
TOTAL	4,39	5,73	-1,34	-23,4

C. Provisions sur engagements liés aux comptes et plans d'épargne-logement

millions d'euros)	31/12/2011	31/12/2010	Variation 2011/2010	
			en valeur	en %
Plans d'épargne-logement				
Ancienneté de moins de 4 ans	0,00	0,00	0,0	
Ancienneté comprise entre 4 et 10 ans	0,37	0,43	0,06	
Ancienneté de plus de 10 ans	0,62	0,80	-0,18	
Sous-total	0,99	1,23	-0,24	-19,5
Comptes d'épargne-logement	0,00	0,00	0	0
Prêts tirés	0,13	0,15	-0,02	-13,3
TOTAL	1,12	1,38	-0,26	-18,8

D. Modalités de détermination des paramètres d'évaluation des provisions

Les paramètres d'estimation des comportements futurs des clients résultent d'observations historiques de longue période (entre 10 et 15 années). La valeur des paramètres ainsi déterminée peut être ajustée en cas de changement de réglementation dès lors que ce dernier peut remettre en question la capacité prédictive des données passées pour déterminer les comportements futurs des clients.

Les valeurs des différents paramètres de marché utilisés, notamment les taux d'intérêt et les marges, sont déterminées à partir des données observables et représentent, à date d'évaluation, la meilleure estimation retenue par la Banque Courtois des niveaux futurs de ces éléments pour les périodes concernées, en cohérence avec la politique de gestion des risques de taux d'intérêt de la banque de détail.

Les taux d'actualisation retenus sont déduits de la courbe des swaps zéro coupon contre Euribor à la date d'évaluation, moyennés sur une période de douze mois.

NOTE 16 : EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En milliers d'Euros)	31/12/2009	Affectation Résultat 2009	31/12/2010	Affectation Résultat 2010	31/12/2011
Capital	17 383,9		17 383,9		17 383,9
Prime d'émission, de fusion	14 867,7		14 867,7		14 867,7
Réserve légale	1 738,4		1 738,4		1 738,4
Autres réserves	106 600,0	10 200,0	116 800,0	6 300,0	123 100,0
Report à nouveau	73,4	-30,4	43	51,7	94,7
TOTAL	140 663,4	10 169,6	150 833,0	6 351,7	157 184,7
Résultat	42 764,3		35 252,5		39 713,9

Le capital, constitué de 2 172 985 actions de 8 €, est détenu par le CREDIT DU NORD.
Les comptes de la banque sont, de ce fait, consolidés par le CREDIT DU NORD, dont le siège social est à Lille.

NOTE 17 : PRODUIT NET BANCAIRE

Présentation réglementaire

(en milliers d'Euros)	2009	2010	2011	Evolution 2011/2010
+ Intérêts et produits assimilés	127 639	126 731	138 908	9,6%
- Intérêts et charges assimilées	-30 937	-22 631	-33 869	49,7%
+ Produits sur opérations de crédit bail				
- Charges sur opérations de crédit bail				
+ Produits sur opérations de location simple				
- Charges sur opérations de location simple				
+ Revenus des titres à revenu variable	2 317	42	62	46,9%
+ Commissions (produits)	73 365	75 788	77 684	2,5%
- Commissions (charges)	-4 524	-5 285	-5 480	3,7%
+/- Gains ou pertes sur opérations de négociation	-11 553	-11 072	-2 876	-74,0%
+/- Gains ou pertes sur opérations du portefeuille de placement	1	-20	-1	
+ Autres produits d'exploitation bancaire	905	884	956	8,2%
- Autres charges d'exploitation bancaire	-2 536	-2 853	-3 555	24,6%
PRODUIT NET BANCAIRE	154 678	161 583	171 828	6,3%

NOTE 18 : INTERETS NETS

(en milliers d'Euros)	2009	2010	2011	Evolution
Intérêts nets clientèle	110 012	111 191	117 552	5,7%
Intérêts perçus	123 406	123 091	133 880	8,8%
▪ Créances commerciales	3 484	3 195	3 352	
▪ Crédits court terme	10 869	10 439	11 362	
▪ Crédits moyen terme	25 838	25 965	25 865	
▪ Crédits long terme	68 418	70 476	80 180	
▪ Comptes débiteurs	12 329	9 959	9 608	
▪ Créances douteuses et litigieuses	2 471	3 058	3 513	
Intérêts payés	-13 394	-11 900	-16 328	37,2%
▪ Comptes ordinaires	384	196	197	
▪ Comptes à terme	1 515	1 108	2 518	
▪ Comptes d'épargne à régime spécial	10 857	10 482	13 443	
▪ Bons de caisse	15	15	14	
▪ Certificats de dépôt	624	100	157	
Intérêts nets institutions financières	-13 867	-7 697	-10 365	-34,7%
▪ Intérêts perçus	774	544	733	
▪ Intérêts payés	-14 641	-8 241	-11 099	
Intérêts nets de trésorerie	1 874	2 112	-488	-123,1%
▪ Perçus sur prêts blancs à terme	2 933	2 843	2 872	
▪ Revenus des titres d'investissement	0	0	0	
▪ Revenus de titres de créances négociables	256	172	1 495	
▪ Payés sur emprunts blancs à terme	-1 314	-903	-4 855	
Résultat sur instruments financiers à terme	-13 632	-13 525	-5 649	-58,2%
TOTAL INTERETS NETS	84 387	92 080	101 049	9,7%

NOTE 19 : REVENUS ET RESULTATS DIVERS

(en milliers d'Euros)	2009	2010	2011	Evolution
Revenus sur titres	2 317	42	62	46,8%
Placement	27	40	40	
Participations	2 304	0	2	
Autres : rémunération certificats d'association	-13	2	20	
Résultat net des cessions titres de placement	0	-42	0	
Provisions nettes sur titres de placement	1	22	-1	
Résultat de change	762	947	1 114	17,6%
Autres revenus divers (a)	-337	-696	-992	42,5%
Locations TPE	243	264	296	12,2%
Autres produits accessoires	28	39	47	19,4%
TOTAL REVENUS ET RESULTATS DIVERS	3 014	576	526	-8,7%

(a) dont cotisation exceptionnelle Fonds de garantie des dépôts -145 -322

NOTE 20 : COMMISSIONS NETTES

(en milliers d'Euros)	2009	2010	2011	Evolution
Commissions financières	21 023	20 790	21 009	1,1%
Placement	458	472	196	
Titres clientèle	8 722	8 113	7 523	
Bourse	728	709	786	
Assistance et conseil	0	170	0	
Placement sur contrat d'assurance	11 049	11 249	12 421	
Autres	67	78	84	
Commissions de services	46 253	48 136	49 244	2,3%
Mouvement	6 399	6 851	7 190	
Tenue de compte	2 730	2 942	3 115	
Dépassement de découvert	10 910	10 506	10 226	
Effets	1 781	1 907	1 865	
Gestion des prêts	2 116	917	980	
Récupération de frais	1 243	1 634	2 027	
Location de coffres	207	211	220	
Produits télématiques	2 258	2 446	2 607	
Cartes bancaires	7 700	8 513	8 367	
Moyens de paiement	3 028	3 441	3 266	
Opérations de hors bilan	2 476	2 402	2 919	
Opérations interbancaires	258	409	395	
Prestations de service	4 371	5 127	5 235	
Opérations import-export	586	647	653	
Opérations de change	204	250	264	
Autres	-11	-66	-84	
TOTAL COMMISSIONS NETTES	67 277	68 926	70 253	1,9%

NOTE 21 : FRAIS GENERAUX

(en milliers d'Euros)	2009	2010	2011	Evolution
Charges du Personnel	50 190	50 632	51 468	1,7%
Salaires et traitements	28 960	28 849	29 462	
Charges sociales	12 723	12 413	13 110	
Charges de retraite	3 795	3 890	4 755	
Autres charges sociales	8 928	8 523	8 355	
Charges fiscales et assimilées sur rémunération	3 863	3 759	3 726	
dont remboursements Taxe sur salaires 2005-2006 : -292 k€ sur 2010				
dont remboursements Taxe sur salaires 2007 : -120 k€ sur 2011				
Variation des passifs sociaux	-589	249	-301	
Sous total	44 957	45 270	45 997	1,6%
Intéressement et participation	5 233	5 362	5 471	2,0%
Impôts et taxes	2 489	2 840	1 764	-37,9%
C. E. T. (ex-taxe professionnelle)	1 887	2 166	2 434	
Autres impôts et taxes	602	675	-670	
dont remboursements et régularisations TVA : -1468 k€ sur 2010				
dont provision amende fiscale / CERS réglementés : 1500 k€ sur 2010				
dont reprise provision amende fiscale / CERS réglementés : -1185 k€ sur 2011				
Autres charges	29 068	29 695	37 114	25,0%
Locations, redevances de crédit bail et assimilées	4 583	4 648	4 728	
Transports et déplacements	2 039	1 772	2 054	
Postes et Télécommunications	2 045	2 039	2 031	
Autres frais généraux	20 401	21 236	28 301	
dont Frais de Siège depuis juillet 2011 pour 5512 k€				
Amortissements	3 990	4 106	3 793	-7,6%
TOTAL DES FRAIS GENERAUX	85 737	87 273	94 137	7,9%

NOTE 22 : COUT DU RISQUE

(en milliers d'Euros)	2009	2010	2011	Evolution
Provisions nettes sur créances douteuses avec la clientèle	-18 922	-17 919	-14 211	-20,7%
Dotations nettes aux provisions sur créances douteuses	-893	-3 736	4 620	
Dotations nettes aux provisions sur créances contentieuses	-18 030	-14 184	-18 831	
Créances irrécouvrables non provisionnées	-323	-254	-943	
Récupération de créances amorties	527	637	289	
Dotations et reprises sur promotion immobilière	0	0	0	
Pertes sur SCI	0	0	0	
Dotations nettes aux provisions sur SCI	0	0	0	
Dotations aux provisions pour risques et charges	-1 449	-1 638	-3 865	
Dotations aux provisions sur engagements par signature	-1 049	-1 438	-1 602	
Autres dotations	-400	-200	-2 263	
Reprises ou utilisations des provisions pour risques et charges	755	670	1 551	
Reprises des provisions sur engagements par signature	755	670	1 551	
Reprises des autres provisions d'exploitation	0	0	0	
Charges nettes sur litige	-75	-339	-161	
TOTAL COUT DU RISQUE	-19 488	-18 843	-17 339	-8,0%

NOTE 23 : GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES

(En milliers d'Euros)	2009	2010	2011
Moins values nettes sur sorties d'immobilisation	173	1	36
Résultat net sur titres de participation	9 665	126	0
TOTAL DES GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	9 838	127	36

NOTE 24 : RESULTAT EXCEPTIONNEL

(En milliers d'Euros)	2009	2010	2011
	0	0	0
TOTAL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0

NOTE 25 : IMPOT SUR LES SOCIETES

(en milliers d'Euros)	2009	2010	2011	Evolution
Impôt courant	16 074	21 020	19 976	
Impôt différé	453	-4 764	1 159	
Impôt au titre des exercices antérieurs	0	4 085	-461	
TOTAL IMPOT	16 526	20 341	20 674	1,64%

* **L'impôt courant** est l'impôt exigible comptabilisé au titre de l'exercice.

* **L'impôt différé** est calculé sur la différence entre l'ouverture et la clôture de l'exercice des stocks de différences temporaires, valorisées au taux de l'impôt en vigueur l'année de l'imputation sur le résultat. Soit une charge de 1.159 k€ pour l'exercice 2011, amenant le stock d'impôt différé d'actif à 9.410 k€ (cf. note 9) et les impôts différés de passif à 1.615 k€ (cf. note 14) ;

La Banque Courtois a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2010 sur les exercices 2007, 2008 et 2009. La notification définitive a été reçue en 2011 et le redressement d'impôt a été recouvré sur 2011 pour 3.624 k€, intérêts de retard inclus, dont 4.085 avaient donné lieu à provision sur l'exercice 2010. Hors les intérêts de retard, le principal donne lieu à traitement parallèle en impôt différé.

Analyse de la charge fiscale

Résultat avant impôt	60 388
Taux normal d'imposition y compris les majorations temporaires	34,433 %
Charge théorique d'impôt	20 794
Impact différences permanentes	-92
Plus value imposée à taux réduit	0
Crédit d'impôt	-60
Abattement sur la contribution sociale sur les bénéficiaires	-25
Ecart liquidation impôt 2010	12
Is différé sur impôt à taux réduit en sursis d'imposition	172
Redressement exercices antérieurs (a)	-127
TOTAL CHARGE D'IMPOT COMPTABILISEE	20 674

(a) le montant de -127 k€ représente les seuls intérêts de retard sur le redressement is (différence entre le montant final de 337 k€ et le montant provisionné en 2010 pour 464 k€).

Depuis le 1er janvier 2010, la Banque Courtois fait partie d'un périmètre d'intégration fiscale dont la société mère est la Société Générale (art. 223 A à U du CGI).

La convention d'intégration fiscale retenue est la convention de neutralité. Cela signifie qu'en matière d'impôt sur les sociétés (ainsi que de contribution additionnelle et de CSB), l'impôt est déterminé par la Banque Courtois, comme en l'absence d'intégration fiscale. Les montants ainsi calculés, déduction faite des crédits d'impôt éventuels, sont dus à la société mère.

NOTE 26 : VENTILATION SELON LA DUREE RESIDUELLE DES CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET SUR LA CLIENTELE. (Hors créances et dettes rattachées)

(En milliers d'Euros)	Durée <= 3 mois	3 mois < Durée <=1 an	1 an Durée <= 5ans	Durée > 5 ans	TOTAL
Créances à terme sur les établissements de crédits	510 190	45 235	0	0	555 425
Créances et concours sur la clientèle (hors valeurs non imputées)	255 654	296 881	1 056 041	1 319 328	2 927 904
Obligations et autres titres à revenu fixe					0
Dettes à terme envers les établissements de crédit	601 087	69	300 000	0	901 156
Comptes à terme et cers de la clientèle	840 312	15 153	169 214	15	1 024 694
Dettes représentées par un titre	5 672	0	257 335	123 000	386 007
➤ Bons de caisse	632				632
➤ Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	5 040	0	257 335	123 000	385 375

NOTE 27 : SYNTHESE DES PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF

(En milliers d'Euros)	31/12/2010	Dotations	Reprises	Utilisations	31/12/2011
Pour dépréciation des créances douteuses	84 016	30 034	-18 508	-7 640	87 903
➤ Actualisation (CRC 2002-03)	9 806	3 981	-1 196	-868	11 722
Pour dépréciation des titres de placements : ACTIONS	32	1			33
Pour dépréciation des titres et comptes courants de SCI	7				7
Pour dépréciation des autres titres de participation	9				9
TOTAL	93 869	34 016	-19 704	-8 508	99 674
Dont variation affectée au PNB (provisions titres de placement)		1			
Dont variation affectée au Coût du Risque		34 015	-19 704	-8 508	

NOTE 28 : INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME

(En milliers d'Euros)	Clientèle	Trésorerie retournement	Trésorerie Micro Couverture	Trésorerie Macro couverture	31/12/2011	31/12/2010
Opérations fermes						
- Sur marchés organisés	---	---		---	---	
- De gré à gré						
Swaps de taux	29 140	29 140	29 116	2 012 000	2 099 398	1 758 730
FRA						
Opérations conditionnelles						
- Sur marchés organisés	---	---		---	---	---
- De gré à gré						
Options de taux					0	0
Vente CAP	25 105				25 105	17 515
Achat CAP		25 105		203 000	228 105	254 515
Vente COLLAR		8 163			8 163	12 206
Achat COLLAR	8 163				8 163	12 206

Ces montants reflètent le volume d'intervention de la Banque Courtois au 31/12/2011, sachant que les instruments mis en place pour la clientèle sont adossés par une couverture Trésorerie, avec le Crédit du Nord en contrepartie.

Echéancier	Durée <= 3 mois	3 mois < Durée <=1 an	1 an Durée <= 5ans	Durée > 5 ans	TOTAL
Swaps de taux	22 156	323 824	656 186	1 097 230	2 099 396
FRA					
Options de taux					
CAPS/COLLARS	6 540	50 365	177 097	35 534	269 536

Conformément au règlement 2004-16 du Comité de la Réglementation Comptable, la juste valeur des instruments financiers dérivés est indiquée dans le tableau ci-dessous :

	Spéculatif Clientèle/ Trésorerie	Micro Couverture	Macro Couverture	TOTAL
<i>Catégorie de contrat selon règlement C.R.B. 90/15 modifié</i>	<i>A</i>	<i>B</i>	<i>C</i>	
Opérations fermes				
- DE GRE A GRE				
SWAPS DE TAUX	72	-15 399	1 512	-13 815
FRA				0
OPTIONS				0
Opérations conditionnelles :				
- DE GRE A GRE				
OPTIONS DE TAUX				0
CAPS			1 248	1 248
FLOORS				0
TOTAL	72	-15 399	2 760	-12 567

NOTE 29 : EFFECTIF VENTILE PAR CATEGORIES PROFESSIONNELLES

Effectif payé, présent, équivalent temps plein au 31 décembre

➤ Techniciens :	335
➤ Cadres :	302
➤ TOTAL :	637

NOTE 30 : RATIOS REGLEMENTAIRES

▪ Coefficient de liquidité

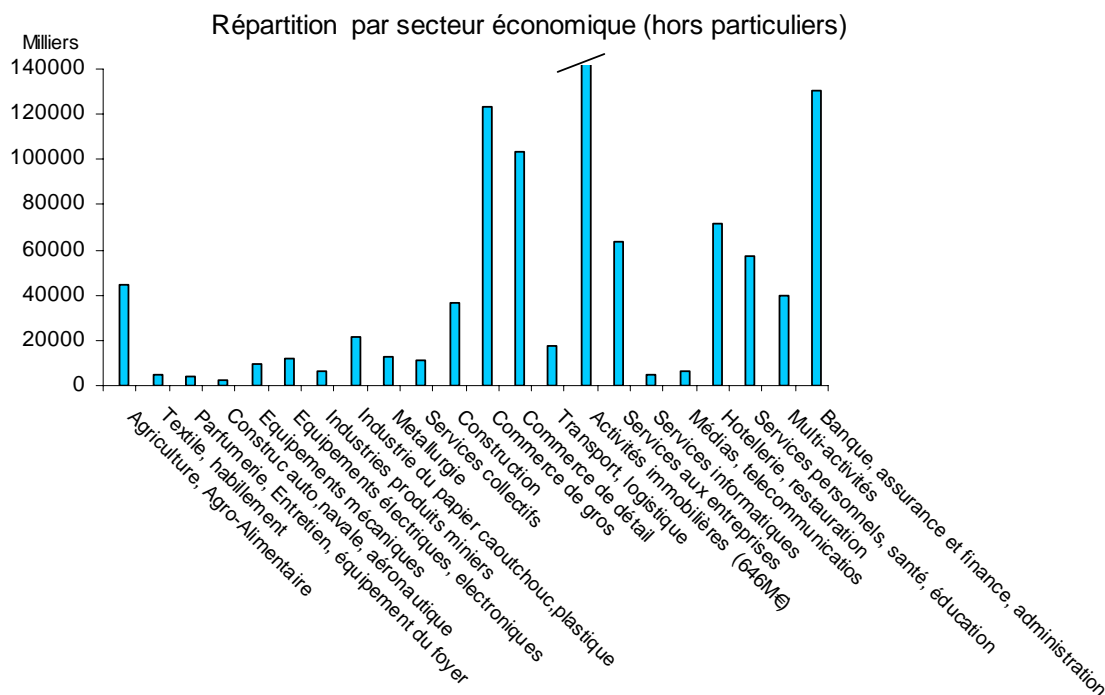
Ce ratio, qui détermine la liquidité d'un établissement, doit être au moins égal à 100%. Au 31 décembre 2011, le coefficient est de 127%.

La liquidité est assurée par un refinancement auprès du Crédit du Nord.

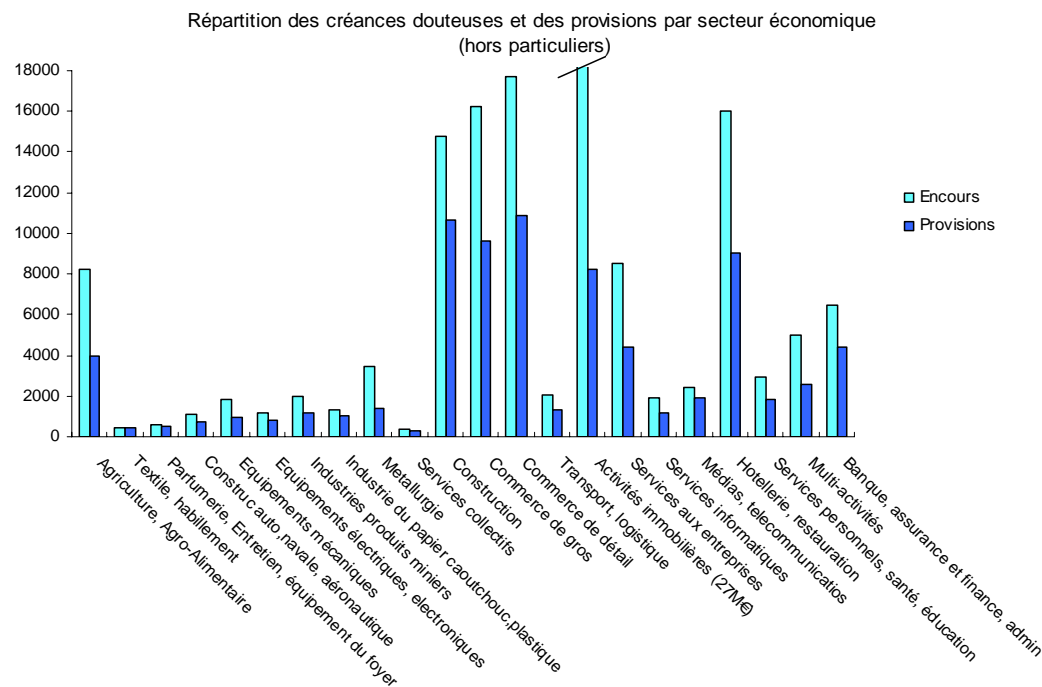
Le RATIO DE SOLVABILITE est établi en consolidé par notre maison mère le CREDIT DU NORD, la Banque Courtois n'y étant pas assujettie à titre individuel.

NOTE 31 : VENTILATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (CONCOURS ET COMPTES DEBITEURS)

Ventilation des Créances sur la clientèle par secteur d'activité (hors particuliers) *



Répartition des créances douteuses et des provisions par secteur économique (hors particuliers)



*Immobilier : il s'agit pour l'essentiel de financements d'immeubles utilisés par la clientèle d'entreprises et de professionnels pour leur activité.

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS
DETENUES AU 31 DECEMBRE 2011**

SOCIETES (En milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres	Quote part du capita détenu	Valeur comptable		Résultat s du dernier exercice	Prêts et Avances consentie s	Cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires HT	Dividendes encaissés
				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations détenues à plus de 10 % du capital et dont la valeur est supérieure à 1 % du capital de la Banque Courtois										
Filiales (détenues à plus de 50%)	--									
Participations (détenues entre 10 et 50%)	--									
Renseignements globaux sur les autres titres de participation et de filiales										
Filiales françaises	--									
Participations dans des sociétés françaises	---	---	---	12 123	12 115	---		---	---	

BANQUE COURTOIS - 2011

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exco Fiduciaire du Sud-Ouest
2, rue des Feuillants
31076 Toulouse Cedex 3

Deloitte & Associés
19, rue Edouard Vaillant
37043 Tours Cedex 1

BANQUE COURTOIS

Société Anonyme
33 rue de Rémusat
31000 TOULOUSE

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Banque Courtois, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone euro (et en particulier de la Grèce), qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de l'arrêté des comptes, votre société constitue des dépréciations et des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités et procède également, selon les modalités décrites dans la note préliminaire de l'annexe, à des estimations comptables significatives portant notamment sur la valorisation des titres de participation et des autres titres détenus à long terme, ainsi que l'évaluation des engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Nous avons, d'une part, revu et testé, les processus mis en place par la direction, les hypothèses retenues et les paramètres utilisés et, d'autre part, vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note préliminaire de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre banque aux mandataires sociaux concernés, ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons pas en attester l'exactitude et la sincérité.

Toulouse et Tours, le 1^{er} mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Exco Fiduciaire du Sud-Ouest

Deloitte & Associés

Jean-Marie FERRANDO

Sandrine BOURGET

Bernard GROUSSIN

Exco Fiduciaire du Sud-Ouest
2, rue des Feuillants
31076 Toulouse Cedex 3

Deloitte & Associés
19, rue Edouard Vaillant
37043 Tours Cedex 1

BANQUE COURTOIS

Société Anonyme
33 rue de Rémusat
31000 TOULOUSE

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTION SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Convention autorisée au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce, nous avons été avisés de la convention suivante qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance :

Avec le Crédit du Nord, actionnaire de la Banque CourtoisNature et objet

Refacturation des frais de structure du Crédit du Nord à ses filiales bancaires, dont la Banque Courtois.

Modalités

Fondé sur un principe analogue à celui des dépenses informatiques et bancaires, ces prestations sont facturées à travers un groupement de fait.

Le Conseil de Surveillance du 20 mai 2011 a autorisé la signature des textes nécessaires à la mise en œuvre de cette facturation, qui a été mise en place à compter du second semestre 2011 pour un coût de 5 512 202 euros au titre de l'exercice 2011.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Toulouse et Tours, le 1^{er} mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

Exco Fiduciaire du Sud-Ouest

Jean-Marie FERRANDO

Sandrine BOURGET

Deloitte & Associés

Bernard GROUSSIN

Banque Courtois

Siège Social

33, rue Rémusat - 31000 toulouse cedex 6
Tél. 05 61 10 84 84 - Fax. 05 61 10 84 85

www.banque-courtois.fr